

LANGUE ET TRADITION
ORALE AFRICAINES

LE FONDEMENT DU
ROYAUME BRON
(CYAMAN)



TEKI HUBERT

LANGUE ET TRADITION
ORALE AFRICAINES

LE FONDEMENT DU
ROYAUME BRON
(GYAMAN)

TEKI HUBERT

Avec l'aimable collaboration de
Dr KAMAGATE K.D.

Tous droits d'adaptation de traduction et de reproduction par tous procédés y compris la photocopie, la photographie et microfilm, sera considéré comme une violation des droits d'auteur.

Dépôt légal sous le n° 0677

Copyright ©- 1997

Première édition

EDITION - PUBLICATION

Pour informations, s'adresser au

Centre EDUCOM

BP 1449 Abidjan 22 - Tél. 37 08 32

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	5
<u>PREMIERE PARTIE: HISTOIRE D'UN ROYAUME</u>	7
1- LE ROYAUME NAISSANT	8
2- LE DEUXIEME EXODE DES AKWAMOU.....	10
3- LE TROISIEME EXODE DES AKWAMOU	11
4- LE DESTIN D'UN ROYAUME.....	11
5- LA DERNIERE MIGRATION	13
6- OCCUPATION DU NOUVEAU TERRITOIRE.....	17
a- Les premiers sites d'implantation.....	17
b- Rencontre des DENGYERA	20
c- Le voisinage ASANTE.....	21
7- LES INSTITUTIONS DU ROYAUME	24
a- Les groupes claniques.....	25
b- Les provinces ou cantons.....	26
c- Désignation et intronisation des rois	27
d- AKWAMOU et ses rapports de forces.....	36
8- LA PERIODE COLONIALE	41
a- L'autorité coloniale	41
b- Le bouleversement des valeurs.....	41
<u>DEUXIEME PARTIE: COUTUMES & TRADITIONS</u>	44
1- L'ÉDUCATION DE L'ENFANT	45
a- Le rôle de la mère	45
b- La responsabilité du père	47
c- L'enfant et l'oncle	48
d- Les concours des grands-parents	48
3- APPRENTISSAGE DE LA VIE COMMUNAUTAIRE	49
a- Les classes d'âge	49
b- Les rites initiatiques.....	50
c- Les niveaux d'aptitude	51
d- La jeune fille.....	52
3- L'IMPORTANCE DES RECITS POPULAIRES	52
Titre 1: La fille promise en mariage au fleuve.....	54
Titre 2: Origine de la mort	56
Titre 3: La fille qui épousa un génie.....	59

REMERCIEMENTS

Il n'aurait pas été possible de réaliser cet ouvrage sans la généreuse collaboration des notables de la cour royale d'AKWAMOU à POKO et de la Cour de BONO-AHAFO à DOMA-AHENKRO au Ghana. C'est à eux que revient tous les honneurs dus à la genèse des faits historiques. Qu'ils en soient vivement remerciés. Pour leur contribution fort utile aux divers travaux d'enquête et d'élaboration de l'ouvrage, certains parents, amis et collègues ont droit à toute notre reconnaissance.

Parmi toutes ces bonnes volontés, il faut absolument distinguer ceux qui ont fortement marqué ce livre de leur empreinte :

- BAKARY OUATTARA dit KOUADIO FODIO
- NANA KOUAKOU DAPAA
- NANA YAO BANNIE, Chef à ASSUEFFRY
- ISSOUFF OUATTARA
- DESIRE BOIDY
- ABBE KRE-PIERRE du Diocèse de Bondoukou
- AGYA YAO de Takyman au Ghana
- TAKI-ABIAM et Famille
- NANAN ADJOUA DJEWA
- KOUAKOU FOKOUO de SROMANI
- KAMAGATE K. Dongo et Famille
- ADOU KOUABENA Félix
- Dr. LOMBALDO et Famille

INTRODUCTION

Le royaume d'AKWAMOU situé dans la zone forestière était d'accès difficile pour les français. Pour ce faire un consensus va permettre au Chef de FOUMASSA de représenter le Chef d'AKWAMOU auprès de l'administration coloniale française.

Il est certain que cette représentation de l'AKWAMOU par le FOUMASSA va contribuer à l'effacement du premier, du moins sa subordination nette ou apparente, en faveur du second. En effet, pour les français, le chef de SAPLI devenu l'interlocuteur principal et permanent, devrait avoir une certaine prééminence sur le chef d'AKWAMOU qui, en réalité dictait des ordres au FOUMASSA-HINÉ.

La confusion devint totale dès lors que les chefs de SAPLI et d'AKWAMOU portèrent le même nom: BENE KOUAKOU. Les français qui n'avaient presque jamais eu de relations avec l'AKWAMOU allaient trouver mystérieux qu'une même personne eut toujours à répondre au nom des deux souverains. La situation rendait encore plus confus le rapport d'hégémonie entre les deux chefs. En définitive, le colonisateur français qui percevait les impôts de capitation exigés aux deux chefs ne cherchait pas à en savoir plus.

Sur l'ensemble du Territoire royal de BONDOUKOU, la légitimité du pouvoir institutionnel auprès de l'administration coloniale était sagement accomplie par deux entités: AHENFIÉ de YAKASSÉ et AKWAMOU. Bien avant l'occupation française en 1879, le peuple AKWAMOU avait un pouvoir effectif dans le pays BRON.

PREMIERE PARTIE

HISTOIRE D'UN ROYAUME

1- LE ROYAUME NAISSANT

Une querelle de succession serait à l'origine de la fondation du peuple AKWAMOU à partir du clan TWIFO initialement installé à TAKYMAN, au confluent des rivières Pra et Ofin dans l'actuelle République du Ghana. Cette région d'une grande richesse en or était prospère sur la route commerciale entre le sud forestier et les grands marchés de Guienné et Tombouctou d'une part et le Soudan d'autre part. C'est à la faveur de cette abondance que plusieurs groupes claniques tels que DENGYERA, ADANSI et AYOKO vont également émerger dans la zone en même temps que le peuple TWIFO vers le début du 13^e siècle.

Ces groupes relativement importants étaient des fédérations de plusieurs petites formations à caractère familiale ou clanique appelés "ABOUSSUAN". Le TWIFO fut par exemple le résultat de la fusion des clans ADUANA et ABERADE tandis que DENGYERA est issu de la famille AGONA. Cette multiplicité était probablement la source des tensions intestines qui minaient la concorde et la cohésion à l'intérieur de ces groupes. C'est ainsi que la famille royale de TWIFO ne put s'entendre sur la succession du cinquième roi. Une partie de cette famille conduite par OTUMFO ASSARE va donc quitter TAKYMAN et se diriger vers l'est de l'embouchure de la Volta où elle s'installe à ASSAMANKESSE (Assare-man-kesse) et devient le peuple AKWAMOU.

Selon la légende, c'est vers le milieu du 16^e siècle que le peuple d'AKWAMOU parti de ASSAMANKESSE, va se positionner progressivement sur la route commerciale le long de la rivière Pra. Installé successivement à NYANOASSE puis à AMANPRÉDÉ-ASSI, le peuple se fixe entre les WASSA et les DENGYERA en assiégeant le peuple AYOKO. La région conquise ainsi couvrait toute la bande côtière depuis la Volta jusqu'à l'est du Ghana actuel. Cette

rapide progression de l'AKWAMOU fut possible grâce à l'introduction des armes à feu que l'armée du royaume a eu la primeur de recevoir des commerçants européens de la côte. Dès lors, le royaume de GA sera annexé en 1689 après la soumission des peuples AKYEM, KOUAHOU, AGONA, EWE et ADANGBE. L'AKWAMOU, pleinement autoritaire, prélevait des impôts aux peuple AYOKO dont le chef OBIRI YEBOA reconnut la force d'organisation sociale et militaire qu'il tentera d'associer à la formation d'un royaume.

Affaibli par l'âge et inquiet de sa succession non encore assurée¹, OBIRI YEBOA envoya sa soeur unique MANU alors stérile, chez TOUTOU un devin du royaume AKWAMOU qui la rendit féconde et permit ainsi la naissance d'un fils nommé OSEI TOUTOU. Vers l'âge de douze ans, le jeune OSEI était promu au trône et fut conduit dans le royaume de DENGYERA pour son instruction royale. Au cours de sa formation, il commit la faute grave de courtiser la femme promise en mariage au porte parole du roi en la personne de AKO ABENA soeur du roi AMPONSÈME² de DENGYERA.

Pour échapper aux sanctions sévères encourues OSEI alla se réfugier dans le royaume AKWAMOU où il fit la connaissance de ANOTCHI un devin très célèbre qui était également en résidence surveillée pour un délit. De cette rencontre OSEI réussit à obtenir sa mise en liberté. OSEI TOUTOU et ANOTCHI eurent de solides liens d'amitié, allant toujours ensemble à la recherche des plantes médicinales.

Le protecteur d'OSEI en la personne de Nanan KOSSOPRE, roi d'AKWAMOU, envoya des émissaires dont OTOUMFOUO Nanan AMPOSÈME demander au roi de DENGYERA de reconsidérer le préjudice causé par OSEI TOUTOU. Le roi de DENGYERA recommanda aux

1 L'héritage du type matrilineaire est transmis à la progéniture de la sœur
2 Boa Amponsème, roi de Denkyira (1670-1690)

émisaires que la faute était pardonnée et qu'il se réjouissait de la naissance d'un noble, un prince nommé N'TIM GYAKARI³. Celui-ci prit la relève après la mort de Amposème (1690) et étendit le royaume jusqu'à l'Atlantique en annexant le peuple WASSA.

2- LE DEUXIEME EXODE DES AKWAMOU

Pendant l'un des nombreux séjours de OSEI TOUTOU auprès de son ami ANOTCHI à DENGYERA, une bataille éclata entre les AKWAMOU et les AYOKO causant la mort du chef OBIRI YEBOA et de YAMOA, le petit cousin d'ANOTCHIÉ. OSEI TOUTOU fut alors appelé pour la succession au trône. De son côté, ANOTCHI promit à son ami une imminente vengeance de son cher oncle.

Dès l'intronisation d'OSEI TOUTOU en 1697, Nanan KOSSOPRÉ présageait une attaque imminente des AYOKO. Il recommanda que son corps ne fut pas abandonné à ses ennemis en cas de défaite. L'on devait cacher sa tête tranchée dans les entrailles d'une femme enceinte qu'il fallait enterrer dans un endroit secret au milieu d'un marécage. La guerre éclata effectivement et Nanan KOSSOPRÉ vint à mourir. Son neveu KYÉREMÉ SIKAFUO lui succéda au trône.

Les AYOKO attaquèrent le successeur de KOSSOPRE détruisant tout sur leur passage. Fatigués de ces guerres incessantes, les AKWAMOU durent quitter leur base en direction du coucher du soleil. Ils s'installèrent près du fleuve TANO (TANOSO) où régna et domina, le neveu de KYEREME SIKAFUO, avec le soutien de ses deux soeurs AFFOUA et ASSIEDOUA.

3 Ntim Gyakari, roi de Denkyira (1690-1701)

3- LE TROISIEME EXODE DES AKWAMOU

La capture du génie protecteur du fleuve TANO par le devin ANOTCHI au profit des AYOKO fut le prétexte d'une troisième rude bataille opposant les KWAMAN-AYOKO habitant de NSUTA MAMPONG et les AKWAMOU. Vaincus une fois de plus, les AKWAMOU durent se disperser en direction du nord, du nord-est et du sud-est. Sous la conduite de TAKI-ABIAM, certains se fixèrent à BEKYEM-NKWANTA et ABINSIM. Les autres allèrent s'installer à SUYANI, WANKY, WAMFIE-DOMA, puis KREBIO-DOM à YAKASSE.

C'est par le truchement de cette guerre et aussi grâce à la motivation et surtout à l'appui du fameux devin ANOTCHI que le futur empereur AYOKO va obtenir l'indépendance totale de son peuple consolidé sans nul doute par le trône d'or descendu du ciel. Dès lors une véritable confiance s'instaure autour du clan d'AYOKO. ANOTCHI ne s'arrêta pas là, il promit d'utiliser son pouvoir magique pour agrandir le clan. Il symbolisa les directions et l'ordre des prochaines conquêtes par le développement de trois tiges plantées à KOUMAWOU, ADOUM et BANDAMA. La tige d'ADOUM poussa plus vite et donna un grand arbre touffu indiquant le centre du royaume et le lieu des grands sacrifices appelé KOUMASSI.

4- LE DESTIN D'UN ROYAUME

TAKYMAN ou royaume de TAKY (TAKY-MAN) fut la première puissance hégémonique de la région dont l'ascension a été fortement favorisée par la découverte de l'or dans le BANDA alors territoire annexé. En succédant à nanan AMEYAW, OBUNUMAN KUMA va régner près de 68 ans et étendre la suprématie de TAKYMAN dans toute la région forestière depuis la côte jusqu'au centre du Ghana actuel. L'efficacité de l'organisation politique économique et militaire du royaume s'imposa naturellement comme modèle à l'ensemble des autres états AKAN. L'esprit

d'ouverture du roi va permettre l'installation d'orfèvres et la création d'une monnaie en poudre d'or définie par les poids à peser l'or. C'est au 16^e siècle que le royaume de TAKYMAN atteint son apogée avant de décliner progressivement jusqu'à son annexion en 1723 par le royaume ASANTE en pleine expansion sous la conduite de OSSEI TOUTOU.

Nanan ADOU BENE, fils de POKOU et premier roi des BRON aurait habité sur les bords d'un marigot appelé N'GATTA dans un village appelé également N'GATTA et n'aurait jamais foulé le sol de BONDOUKOU. Après la mort de ADOU BENE à TAKYMAN, AKIMFIM YEBOA lui aurait succédé en sa qualité de neveu, fils de la soeur. Il aurait habité AMOAKOM tout près de l'emplacement actuel de KOUMASSI au GHANA où il vivait en parfaite harmonie avec les peuples voisins.

Le peuple s'installe ensuite à DOMAA WHEDIEM avant d'arriver à DJENEM, avec trois sous ensembles:

- AKWAMOU
- KREBIO DOM
- PINANGO

Sous la conduite de DOMA YEBOA, le frère utérin de AKIMFIM, le peuplé va partir sous la pression des ASANTE d'AMOAKOM et s'établir à DOMAA d'où le nom actuel DOMA-AHENKRO (ville royale de DOMAA) puis à ABOMERE-ASSI. En succédant à son frère sur le même site, KUSI aurait régné un an avant l'avènement de son cousin maternel YEBOA qui aurait habité aussi ABOMERE-ASSI.

Contre le peuple de TAKIMAN conduit par NANA AMEYAW, OSEI TOUTOU triompha également après une dure bataille. Profondément déçu de sa défaite, NANA AMEYAW réunit tous ses hommes et leur parla en ces termes: "YENE A YAYE KANFOUO, A BEYO ABEDI AKYIRE" (Jadis leaders, nous sommes devenus les derniers). C'est

ainsi qu'il faut concevoir l'origine de l'appellation AKANFOUO ou AKAN attribuée aux peuples TAKYMAN et DENGYERA considérés comme "les leaders" pour être les premières véritables puissances monarchiques de la région.

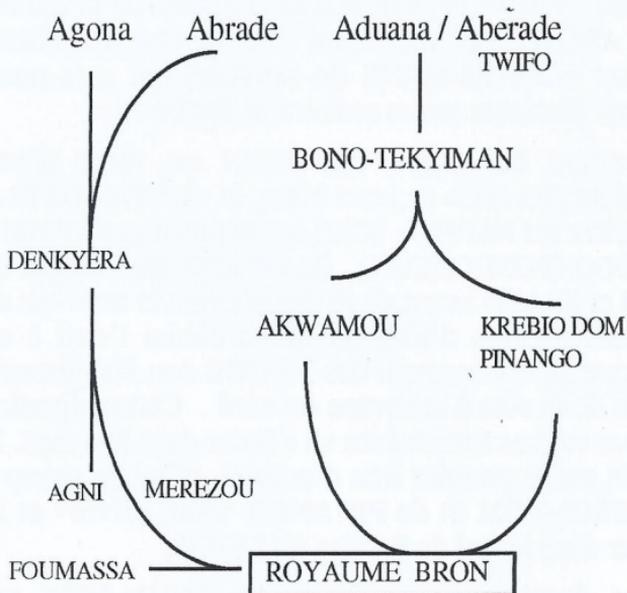
Le hasard fit découvrir une autre facette des TAKIMAN quand un chasseur d'AYOKO vit un jour un groupe d'hommes sortant d'une caverne servant de gîte souterraine. La nouvelle prit rapidement une ampleur telle que les AYOKO eurent peur et se gardèrent d'attaquer une seconde fois ce peuple mystérieux appelé dorénavant BONOMFOUO (habitants de galeries) qui deviendra BONO et BRON. A leur tour, les BONOM-FOUO attribuèrent au peuple AYOKO, le surnom de ASSUANTI qui par déformation deviendra ASSANTE ou ASANTE qui signifie rebelle, têtue. Les ASANTEFUO proposèrent ensuite de se faire appeler KOTOKO (porcs-épics) ou ASANTE-KOTOKO voulant dire les invincibles qui arrivent toujours par mille. Le jeune roi ASANTE, OSEI TOUTOU, va être ordonné par le port d'un double sabre cérémonial en bronze, insigne du conquérant et du brave. Ensuite il fut autorisé à s'asseoir sur une peau de panthère qui symbolise la vengeance.

A la faveur de l'accalmie relative qui suivra cette période, les différentes composantes d'AKWAMOU et d'un peuple de TAKYIMAN considérablement affaibli vont converger vers le nord-est et jeter les bases du ROYAUME BRON ou le GYAMAN pour les ASANTE.

5- LA DERNIÈRE MIGRATION

Pour laisser aux BRON le droit de célébrer les funérailles du roi défunt, les ASANTE exigeaient une rançon en or qu'il était impossible d'honorer. Ce fut alors la désolation et l'embarras partout et singulièrement chez son frère TAN DATE et les deux princes KOUADIO BADOU et BOFFOUO BINE. Comme solution, KOUADIO BADOU donna des garanties en attendant de satisfaire la demande de

rançon et permis ainsi d'enterrer convenablement son père. Ainsi, plusieurs personnes seront laissées en gage pour servir le roi ASANTE jusqu'à ce que l'engagement soit tenu.



Les différentes étapes de la fondation
du royaume BRON du GYAMAN

Ensuite, KOUADIO BADOU, BOFFOUO BINE et TAN-DATE allèrent à LAUDI, un village de WROBEDI situé près de BONDOUKOU. Dans cet exil provisoire, KOUADIO BADOU, BOFFOUO BINE et TAN-DATE cherchaient à réunir, par leur travail, la rançon due au roi ASANTE. La hasard fit

qu'un jour, ils trouvèrent sur le chemin de la plantation où ils allaient travailler, une grande quantité d'or. A l'époque, les NGRA, habitants du pays, ignoraient la valeur de cet or que TAN-DATE s'empressa de ramasser. Il dépêcha ensuite son neveu KOUADIO BADOU pour racheter la liberté des compatriotes auprès du roi ASANTE OPOKOU WARE.

C'est à DOMAA que KOUADIO BADOU retrouva les siens avant de payer en poudre d'or la totalité de la somme due aux ASANTE. Ce mérite lui valut le nom AGYMANE soit disant WA-GYE-MANE (le sauveur) qui sera porté ensuite par plusieurs autres souverains BRON.

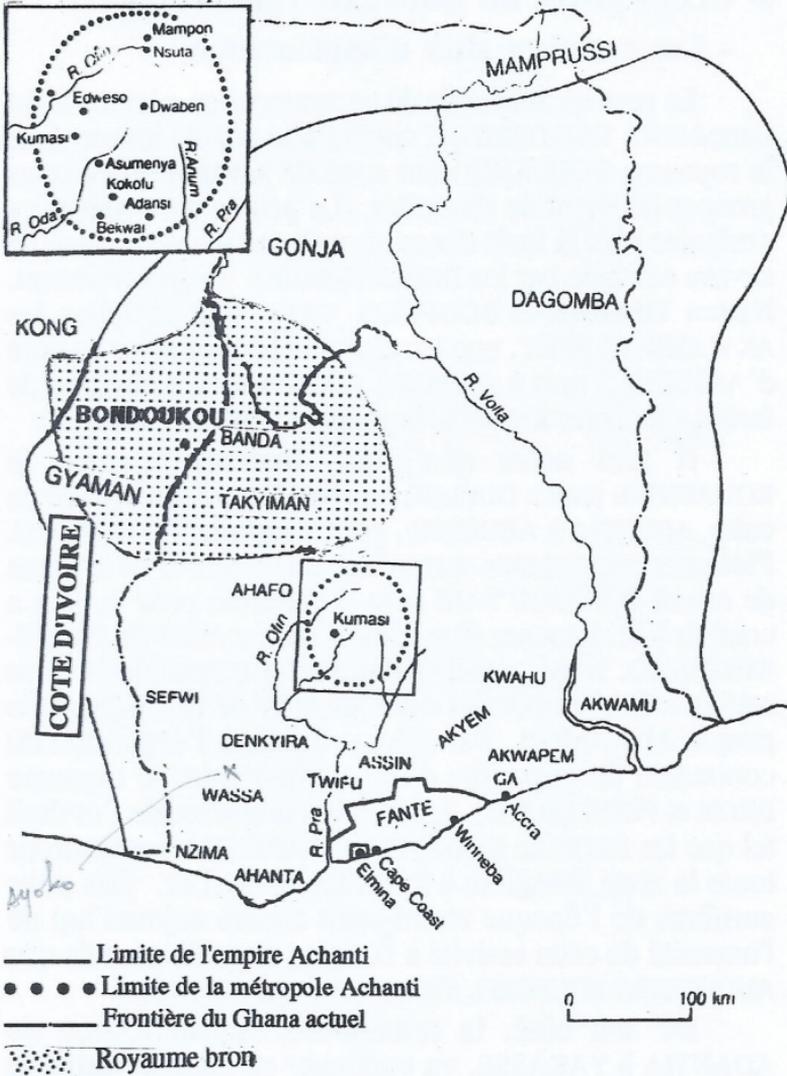
Pendant ce temps, les BRON en terre d'exil s'installaient aux côtés de leurs hôtes, le chef TAN-DATE et sa suite chez les NAFANA; SORO à WROBEDI et KOUMBI à GOUTOUGO (BONDOUKOU). Ils créèrent les villages de ZANZAN et KRAKO avant de se diriger vers le nord-est du pays. Les maîtres d'hier ont donc choisi l'exil à un quelconque asservissement des ASANTE dont l'hégémonie s'étendait de la côte à la savane du nord. Cette migration opérée par vagues successives va s'étaler dans le temps. Si WROBEDI est le premier lieu d'accueil, d'autres groupes tels KREBIO-DOM et de PINANGO vont suivre⁴ et se cantonner dans le sud du BANDA ou SAMPA.

Les derniers venus furent les FOUMASSA qui s'installèrent à WROBEDI⁵ jadis en pays NAFANA devenu KOULANGO⁶ et se mirent sous l'autorité du roi TAN-DATE. En réalité, le clan FOUMASSA venu du NSUTA MANPONG est issu du royaume ASSANTE duquel il s'est désolidarisé pour s'allier à la cause des BRON.

4 Groupes du 3e exode Akwamou

5 Chef lieu du canton Koulango

6 Ceux qui n'ont jamais peur de la mort.



La répartition géographique des différentes peuplades d'Afrique de l'Ouest au 17e siècle
 (Source: Boahen A. (1980))

6- OCCUPATION DU NOUVEAU TERRITOIRE

- Les premiers sites d'implantation

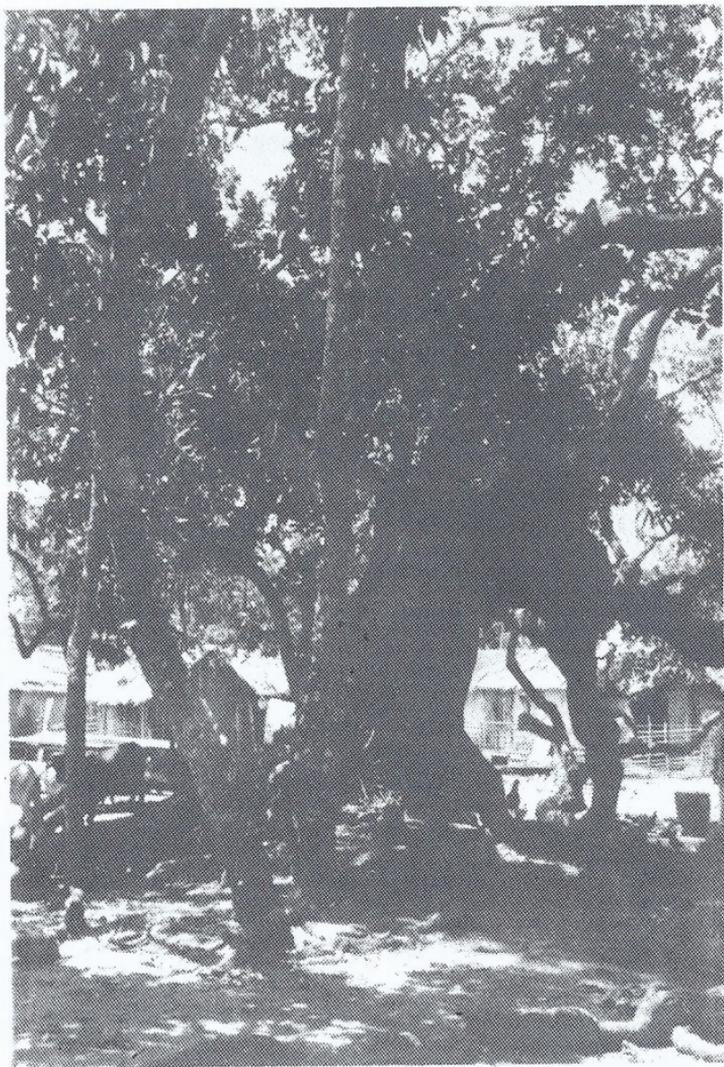
Le premier souverain de ce mouvement migratoire fut donc NANA TAN-DATE qui conduira le peuple jusque dans le royaume KOULANGO (en zone de savane) où certains groupes décident de s'installer. Le peuple AKWAMOU va s'orienter vers la forêt dense au sud, en face de la zone de savane occupée par les DIENDE-KROBO. Respectivement, Nanan DIABAN et BOUFOUO TAKI vont installer les AKWAMOU à ASRY, une localité proche de l'actuelle ville d'ASSUEFRY puis à ADENTIA. Dès lors, tant en zone de forêt qu'en zone de savane le peuple BRON était implanté.

Il faut noter que pour diverses raisons, le KOUAEHINE nanan DIABAN, va abandonner son village de culte, ADENTIA à ABOMERE, pour s'installer à KOUATOU. Plusieurs campements verront ensuite le jour sous le règne de nanan BOFFOUO TAKI dont l'aspiration pour la paix a conduit à la signature d'un pacte avec les AGNI du SANWIKRINJABO. Il va ensuite favoriser la consolidation des relations étroites existant entre les AGNI de DADIESSO et le peuple AKWAMOU. Par ailleurs il assura l'expansion du commerce de la poudre d'or pratiqué entre le royaume BRON et PKON (KONG). L'essor du commerce de l'or était tel que les BRON de KOUATOU et d'ADENTIA vont couvrir toute la zone forestière à la recherche de l'or. Des puits aurifères de l'époque témoignent encore aujourd'hui de l'intensité de cette activité à l'origine des villages tels que AHUITTISSO BOUPOKO, SIKASSUA et ATTEKETIAN.

De son côté, la reine-mère, Nanan KOKO de ADANTIA à YAKASSE, va continuer sa marche jusqu'au bord du fleuve NJORE en pays GBUNI (région de KOUASSI-DATEKRO). Ce déplacement de la reine-mère draine naturellement une partie du peuple.

- Adentia
- Amani - Hounou - aisé
- Apan - Namoué
- Apan - Naponon
- Assoua - Kessiém
- Assoubrafo - Atiffi
- Assuéfry
- Atteffou - Hama-Homa
- Buo - Fanva
- Duatuakotié
- Fiti - Kété
- Konnoto
- Marazué
- Ndetiassou
- Nza - Hata
- Nzobia - Adwarié
- Nzuassi
- Nzumê - Fouôm
- Proum

Principales localités de l'AKWAMOU avant 1818



Un ancien village au milieu de la forêt
dans la région sud de BONDOUKOU

- Rencontre des DENGYERA

Nouvellement installé à KOUATOU, nanan BOFFOUO TAKI, quatrième chef AKWAMOU ne pouvait s'empêcher d'exercer son talent de grand chasseur comme son nom l'indique. Une surprise l'attendait quand il voulut s'orienter vers les hauteurs d'une montagne proche. Il y trouva un peuple de fuitifs du groupe ALLANGIRA ou DENGYERA. Ces fuitifs installés tout autour de la région du Mont AWABO dans l'actuelle sous-préfecture de TRANSUA occupaient la zone allant du village de TAKROM à MATEMANDWA.

La première rencontre des DENGYERA et des AKWAMOU remontait à la coexistence avec les WASSA et les AYOKO (ASANTE) vers le 16ème siècle. Leur relation de cordialité avait jadis été scellée par trois pactes:

- pacte de non agression
- pacte de non paiement de tribut
- pacte de non rançon d'adultère.

Ces actes posés par les vénérés ancêtres des deux peuples BRON et DENGYERA sont des symboles qui ne pouvaient aucunement être remis en question. Ils se constituèrent en «Toukpê», une sorte d'alliance à plaisanterie appelée Nanasêm, Nananom ou Nanafouê.

Quelques années après cette rencontre, POKOUA, la reine des DENGYERA décida, sur ordre des génies, de continuer le voyage vers le fleuve Comoé. Ils quittèrent donc le mont AWABO en direction du Mont BRANDERE vers l'actuel village de KOUN-ABRONSO. Avant son départ la reine POKOUA confia à Nanan BOFFOUO TAKI le soin de trois vieillards qui ne pouvaient pas être du déplacement vu leur âge. Parmi ceux-ci, figuraient BOSSOMA NGRAWIRI et KANWENE NANA. C'est en dialecte N'ZIMA de WASSA que POKOUA adressa son dernier message en ce lieu sacré: «Assié soné, kafra oh! sè béwouria, besié bê kê benana mo sa» (la terre est grande, mais avec le respect qui nous lie, à

leur mort, enterrez-les comme les vôtres). Le serment des BRON était sacré et les DENGYERA partirent rassurés.

- Le voisinage ASANTE

L'exploitation très fructueuse de l'or dans la nouvelle région BRON va finir par attirer la convoitise des peuples avides d'or et spécialement des ASANTE. Ceux-ci vont organiser une campagne d'assujettissement de l'AKWAMOU, en vue du contrôle de la route commerciale qui mène à KONG et à DJÉNNÉ. Dès lors, les troupes d'OPOKOU-WARE vont envahir le royaume d'AKWAMOU. Le peuple BRON gardait son territoire mais devait périodiquement payer au Roi ASANTE un lourd tribut qui s'élevait parfois à plus de dix-huit mille (18 000) pouds en poudre d'or. Le prix de l'autonomie devait ainsi sacrifier tout le potentiel commercial au profit du souverain ASANTE.

En succédant en 1684 au troisième roi BENE KOMBI PAYINI qui ne régna que 69 jours, ABO KOFFI, le fils de AMA N'ZIAN refusa de payer le tribut dû aux ASANTE. Par crainte de la répression ASANTE, nanan ABO KOFFI surnommé ABO M'BRI s'avisa d'aller se fortifier mystiquement chez les grands marabouts de KONG. En 1723, les troupes ASANTE arrivèrent effectivement avec pour mission de capturer le roi rebelle BRON afin qu'il réponde de son acte devant POKOU WARE. Le territoire de KONG où séjournait le roi était étranger aux troupes ASANTE qui ne pouvaient y accéder. C'est alors que KOFFI SONON le chef du clan ennemi du ZANZAN va proposer ses services et diriger les soldats ASANTE jusqu'à KONG où le roi ABO M'BRI fut enlevé en 1723.

La triste nouvelle de cet enlèvement se répandit rapidement dans tout le royaume où le sentiment général de révolte contre les ASANTE se mêlait à une condamnation sévère de l'acte de complicité du chef BRON. Cette perte

cruelle fut durement ressentie par Nanan KOUÉ KOUAME, chef d'AKWAMOÛ qui se leva précipitamment de son siège dans un excès de colère et s'exclama: «HON DE ABE» (que dites-vous?). Il disparut aussitôt et plus personne n'eut de ses nouvelles.

Un demi siècle plus tard arriva au pouvoir le grand chef Nanan KOUADIO ADINGRA qui régnât pendant près de 40 ans sur le GYAMAN après la mort de BINAN KOMBI KOUMAN survenue vers 1777. Il rendit son état si puissant qu'il faisait l'admiration de la plupart des autres chefs AKAN qui le craignaient pour la même raison. Nanan ADINGRA était non seulement puissant, mais aussi très fier. Il étalait sans cesse sa force et sa richesse qu'il comparait à celles de OSEI BONZOU, l'ASANTE-HINE dont l'indifférence était pour le roi ADINGRA un signe de faiblesse. La limite de tolérance fut largement dépassée quand Nanan KOUADIO ADINGRA s'offrit un tabouret en or au même titre que l'ASANTE-HINE. Cette provocation délibérée contraria grandement l'ASANTE-HINE obligé cette fois de réagir pour corriger ces outrages car il faut rappeler que le GYAMAN était toujours un vassal du royaume ASANTE.

Une première expédition militaire de l'ASANTE-HINE réussit à s'emparer de la chaise en or. Le roi ADINGRA entreprit de reconstruire une deuxième chaise en or massif qu'il refusa cette fois de livrer à l'ASANTE-HINE. Ouvertement soutenu par sa femme AMA TAMIA, le roi ADINGRA osa même défier l'ASANTE-HINE à entrer dans une logique de guerre. L'affrontement était imminent pendant qu'une grave crise politique menaçait la cohésion des différentes entités au sein du royaume BRON du GYAMAN. Cette guerre fut, malgré tout, l'une des plus sanglantes jamais entreprises par les ASANTE. Elle donna lieu à deux grandes batailles sur les rives de la rivière Tain. Devant l'habileté et le courage des combattants du GYAMAN l'armée ASANTE fut repoussée et concéda beaucoup de pertes.

Le fer de lance de l'armée ASANTE était sous le commandement de BANTAMA-HINE, un brave guerrier qui refusa de céder. Cette ténacité était partagée par le non moins téméraire chef de KOKOFU qui envoya un message à l'ASANTE-HINE en poste à l'arrière garde de son armée, pour signifier qu'il voudrait boire l'eau que l'ASANTE-HINE lui enverrait. Sa requête fit exaucée, mais quand l'eau arriva, il la renversa en stipulant qu'il ne boirait d'eau que celle de la rivière Tain. Il était clair pour l'ASANTE-HINE que KOKOFU-HINE était déterminé à débouter les BRON du GYAMAN loin de la rivière. Pour aider le chef de KOKOFU, l'ASANTE-HINE envoya en renfort, la troupe de Nanan KORAGYE AMPAW, le chef de AKYEM BOSSOME qui se porta volontaire. Avec seulement 300 hommes, il fit une percée par le flanc des positions ennemies jusqu'à la rivière Tain permettant ainsi à Nanan KOKOFU-HINE d'en boire l'eau.

L'ombre de la défaite planait du côté des GYAMAN mais il fallait absolument éviter la capture du chef ADINGRA par les ASANTE. Celui-ci fut tué et enterré avec plusieurs autres soldats tombés au combat non loin de la plage. L'intention était de cacher le corps afin qu'il soit difficile voir impossible aux ASANTE d'emporter la tête du chef comme un trophée de guerre. L'humiliation aurait été trop sévère. APAHOU, le fils du roi de GYAMAN fut alors capturé et sommé sous la torture de révéler la cachette. Sur ses indications, les ASANTE finirent par découvrir parmi les cadavres, une personne ressemblante dont la tête était si abîmée que le crâne ne pouvait être préservé. Le roi ASANTE en fut grandement déçu et ne put se satisfaire d'une victoire sans trophée. Il fit reconstituer en or le visage de KOUADIO ADINGRA placé dans un récipient en cuivre de ODWIRA. Ce trophée de consolation connu sous le nom de WOROSA TIRE fut largement reproduit et distribué en signe de gratification aux états qui prirent part à la guerre contre les BRON du GYAMAN. Certains butins

tels que le tabouret en bois d'ADINGRA emporté par l'AGONA-HINE ou la cloche de griot détenu par le chef d'ADUBIASSE sont visibles, de nos jours, au centre culturel de KOUMASSI.

Le Prince APAHOU fut déporté à KOUMASSI comme esclave à la court royale où il se rendit très utile. Il montra aux ASANTE comment faire le pagne spécial CALOCOT (KYTA) connu sous le nom ADINGRA donné à l'honneur du roi KOUADIO ADINGRA. Le prince APAHOU introduisit également le port d'une coiffe talisman à la place des tissus teints portés auparavant par les chefs ASANTE. Le débordement d'intelligence manifesté par APAHOU faisait de lui un dangereux otage. Certains le soupçonnaient d'espionnage pour le compte du GYAMAN car dit-on, "une progéniture de mouche tsé-tsé a toujours du sang dans sa tête". APAHOU menacé d'une mort certaine devina les manèges mis en oeuvre et décida de se donner lui-même la mort.

Cette guerre fut la dernière qui opposa les ASANTE au royaume BRON. Elle ne changea rien du joug ASANTE jusqu'à la signature en 1931 du traité de libération des territoires annexés intervenu à la faveur de la victoire des anglais sur les ASANTE.

7- LES INSTITUTIONS DU ROYAUME

Après l'arrestation de ABO M'BRI, les ASANTE imposèrent KOFFI FOFIE dit KOFFI SONON du clan FOUMASSA qui fut intronisé à KONG. Le nouveau roi KOFFI SONO (KO SONON), livra une guerre sans merci, contre les habitants de WROBEDI, TANDA, IGUELA et SOLOBO détruisant complètement tout sur son passage. La grande personnalité de KO SONON forgée à partir de ses conquêtes et ses œuvres fit de lui un mythe, une célébrité parmi les plus grands rois BRON. Les recueils de

NIANGORAN BOAH nous donnent une liste de ses brillantes victoires:

"il a défait et mis à mort KROKO de DANGBA⁷

il a défait et mis à mort NABEMAN, roi de MANDE

il a défait et mis à mort KOA AMOA le NAFANA au teint clair"

Succession

Tout comme son prédécesseur, KOFFI AGYEMANE favorisa l'extension du territoire royal vers le nord et l'ouest. Les peuples BONAÏ de GBUNI et les KOULANGO de NASSIAN devinrent ainsi des vassaux du royaume BRON. Le territoire ainsi conquis s'étendait sur toute la rive est du fleuve COMOÉ depuis NASSIAN jusqu'à AGNIBILÉKRO.

Voyant le roi KOFFI SONON faiblir sous le poids des ans, le prince héritier KOFFI AGYEMANE du clan YAKASSE, entreprit d'édifier les institutions du royaume afin d'éviter les querelles de succession. Il faut rappeler que l'ordre d'OPOKOU WARE d'introniser KOFFI SONON, trouvait sa seule justification en ce qu'il fallait un allié docile à la tête du peuple BRON.

a- Les groupes claniques

A partir des principaux ensembles constitutifs du royaume conduit par TAN DATE, un clivage net va s'établir entre deux grandes familles de filiation qui sont: YAKASSE et ZANZAN.

- le groupe YAKASSE est composé de la descendance princière d'ADINGRA PANINI et de la reine-mère AKWAMOU d'ADENTIA. Le village de culte d'ADENTIA fut longtemps considéré dans ce groupe comme la capitale du pays BRON avant de s'incliner avec la naissance et le développement de deux (2) résidences royales récentes, TANGANBOUROU et AMANVI fondées par KOUADIO ADINGRA et KOUADIO AGYEMAN respectivement. On

7 Dangba Kroko était le chef du village de Krébio Kessi

dénombré ainsi trois (3) résidences principales dans ce groupe: ADENTIA, TANGANBOUROU et AMANVI

- le groupe ZANZAN dérive de la première migration à partir de DOMAA. Il comprend la lignée royale de TAN DATE, (AHENFIE) ainsi que les groupes auxiliaires FOU MASSA et PINANGO qui sont placés sous l'autorité des SAFO-HINE. Les lieux de résidences des différents chefs de ce groupe sont: ZANZAN, HEREBE et NASSAN.

b- Les provinces ou cantons

La création des provinces (carte) répondait de toute évidence à la nécessité impérieuse de protéger les limites territoriales du royaume des menaces de réaction des peuples annexés au sud (Agnis), sud-ouest (Bona, Gbini) et du nord (Koulango, Nafana). La disposition géographique de certaines provinces dirigées par les chefs de guerre ou SAFO-HINE permettait d'assurer la sécurité aux frontières. La désignation et les limites territoriales du SAFO-HINE relèvent de la seule autorité du roi. De nos jours, il y a un (1) SAFO-HINE rattaché à chaque groupe clanique:

FOU MASSA: SAFO-HINE à YAKASSE
PINANGO: SAFO-HINE à ZANZAN

Chaque SAFO-HINE se trouve également rattachés à une province créée secondairement pour le compte de la lignée patrilinéaire des souverains. Il s'agit de ANGOBIA dans le camp YAKASSE et AKIDOM dans le groupe ZANZAN.

CLAN	SAFO-HINE	PROVINCES
YAKASSE	FOU MASSA	ANGOBIA
ZANZAN	PINANGO	? AKIDOM

Le statut de l'AKWAMOU est diffus et d'autant plus ambiguë qu'il constitue le groupe le plus important à l'origine des principales souches princières. L'AKWAMOU est limité au Nord par GUIENNÉ et KROBO, à l'ouest par le peuple BONA, au sud-ouest par ABRADÉ et les ASSUADE, au sud par la frontière coloniale de la République du Ghana, à l'Est par KONFOUKROM.

Certains groupes minoritaires souvent enclavés dans le territoire de l'AKWAMOU sont rattachés directement à l'autorité du roi qui entretient avec eux des relations très particulières. Leur rôle non moins important reste quasiment secret. Ce sont:

- MEREZON (sud-ouest)
- TEFOUO (sud)
- KREBIO-DOM (est)

c- Désignation et intronisation des rois

Le choix d'un roi dans un clan est opéré de concert avec la futur reine-mère sous l'initiative du chef de la lignée patrilinéaire. En clair, les démarches pour la désignation d'un roi du clan ZANZAN sont entreprises auprès de la reine-mère par l'AKIDOM-HINE tandis que du côté de YAKASSE, ce rôle est dévolu au ANGOBIA-HINE. Au cours de l'intronisation, le rôle de maître de cérémonie est tenu par le chef de province et le SAFO-HINE du clan concerné. Le même rôle est tenu individuellement par le chef de province pour le compte de son homologue du clan. Il apparaît clairement que les provinces constituent un contre-pouvoir indispensable au respect des institutions dans la mesure où les démarches du chef de province pour le choix du roi est entériné par le SAFO-HINE qui procède à l'intronisation proprement dite. Une telle organisation ne peut faillir tant qu'il y a une nette séparation des rôles du SAFO-HINE et du chef de province. C'est ainsi que le

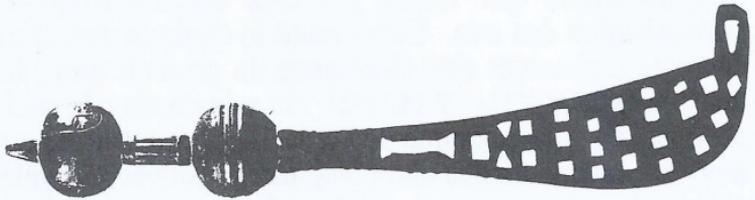
mécanisme de la succession a toujours parfaitement fonctionné depuis le 18^e siècle jusqu'à nos jours.

Le royaume BRON a connu 16 rois depuis TAN DATE et une dizaine avant son avènement. Normalement, l'exercice du pouvoir se fait conformément aux principes institutionnels qui fixent les lois sur l'héritage et l'intronisation des rois. Concernant le choix du roi, il est de règle d'observer une alternance du pouvoir entre les deux clans ZANZAN et YAKASSE. Au sein du clan, le choix est opéré en tenant compte de l'ordre de primogéniture que nous retrouvons dans la chronologie des résidences royales citée plus haut. Ces règles de succession jadis incontournables ont été transgressées cependant à plusieurs reprises et notamment, sous l'occupation ASANTE et plus tard pendant la colonisation.

Le roi KOFFI SONO (KOSSONOU), n'était autre que le chef FOUMASSA qui s'est fait valoir aux yeux des ASANTE par son acte de trahison qui a entraîné la mort du souverain ABO M'BRI et son avènement au pouvoir en guise de récompense. La réputation acquise secondairement par le roi KOSSONOU suffira à expier tous ses torts et à l'inscrire dans la lignée royale du clan ZANZAN.

L'autorité coloniale ne pouvait s'exercer dans le choix du roi, pour autant que la succession soit immédiate et les clauses de protectorat intactes. Reconnu pour son dynamisme, sa force de caractère et son dévouement, le prince KOUAMÉ ADINGRA aurait pourtant reçu la caution des français pour régner après le décès de son père KOUADIO AGYEMAN. Il faut préciser que le prince ADINGRA jouait bien le rôle de l'administration coloniale qui voulait éviter les longues tractations de la succession

Afena ou Afran, le sabre royal



Organisation du royaume après 1818

GROUPES & PROVINCES	RÉSIDENCES
<u>COUR DE YAKASSE:</u>	
AKWAMOU	Assuefry, Adantia
DIASEMPA	Diassempa
ADUANA.....	Amanvi
TANGANBOUROU	Tanganbourou
ANGOBIA/SIANGUI.....	Kiedjo
<u>COUR DE ZANZAN:</u>	
COUR ROYALE.....	Zanzan; Hérébo
FOUMASSA* : - SAFO-HINE (?)	Sapli
- AKIDOM.....	Kwassi-Ndawa
PINANGO	Welekey

* Le FOUMASSA-HINE cumule actuellement le double titre de SAFO-HINE et AKIDOM-HINE

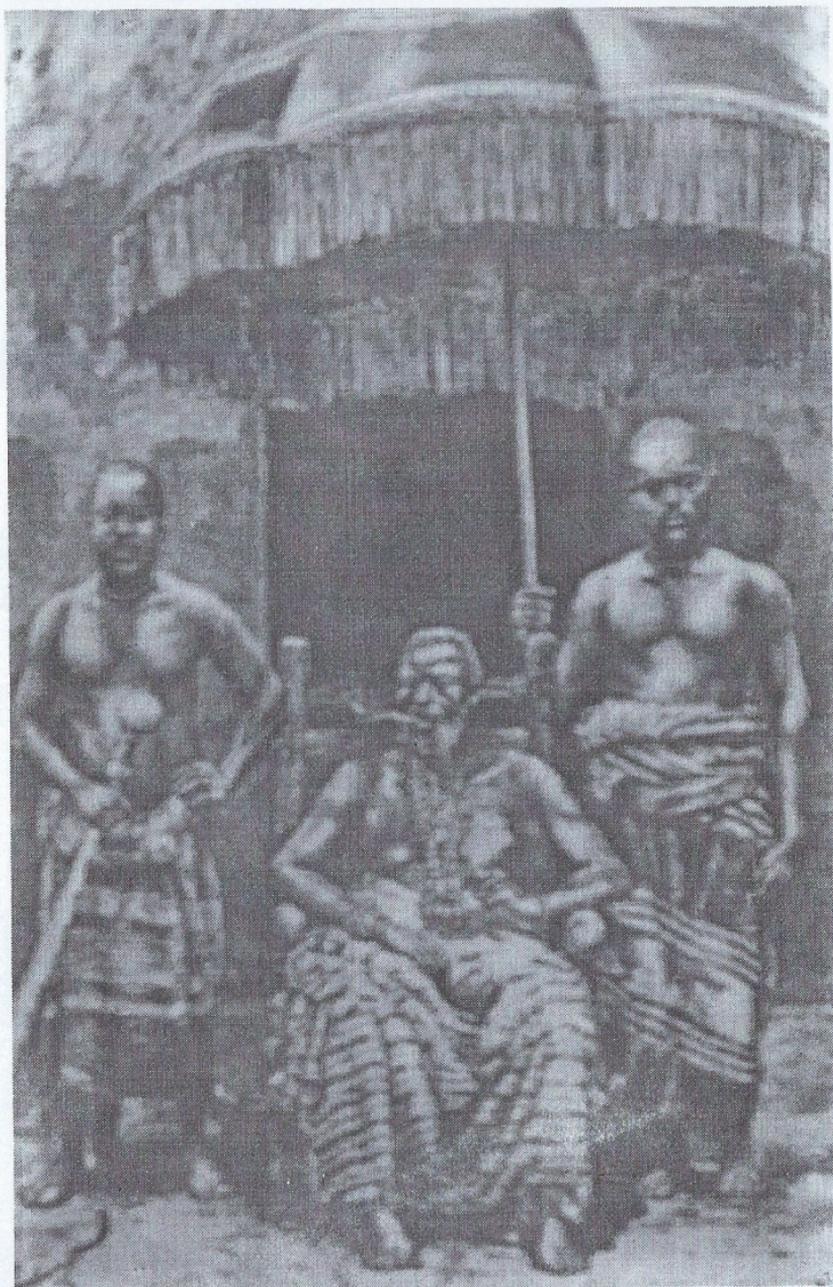
HOMMAGE DU TAMBOUR AU ROI

Hiné a okon gyé hiné
Hiné a ni hon boni atoudouro
Wo yo konfouo dada
Mi dané woho
Mi dané woho
Sè otô apeintrin, a n'srouo
Sè otô apeintrin, a n'srouo
Trimsèm odourou
Trimsèm odourou
Ménin dofouo
Ménin tanfouo

Roi qui combat pour les autres
Roi qui répand la poudre à canon
Tu es un guerrier inlassable
Gloire à toi
Gloire à toi
N'aies crainte quoi qu'il arrive
N'aies crainte quoi qu'il arrive
La pensée est insondable
La pensée est insondable
Je n'ai pas de préféré
Je n'ai pas d'ennemi



Le tambour sacré (Twiné-siné)
faisant l'éloge des rois et des notables



Nanan KOUAKOU AGYEMAN
(1850 - 1897)



Prince KOUAME ADINGRA
(1952 - 1963)



Nanan KOFFI YEBOI
(1963 - 1992)

d- AKWAMOU et ses rapports de forces

Sous le règne du roi OPOKOU-WARE, le peuple KOUAHOU (KWAWU) tenta de faire sécession de la confédération ASANTE. Le conflit s'annonçait très rude et l'ASANTE-HINE s'avisa de recourir à l'aide de ses alliés. En réalité, le peuple sécessionniste avait une force de lutte telle que le roi OPOKOU-WARE était plus que contraint de faire appel à du renfort. A la faveur des relations moins conflictuelles entretenues à cette époque avec certains vassaux, OPOKOU-WARE envoya auprès du vaillant peuple BRON des émissaires en quête des troupes militaires qui aideraient ses forces armées à briser la rébellion KWAWU (Kouahou). Les messagers ASANTE furent accueillis par Nanan BOFFOUO TAKI et conduits à YAKASSE chez le roi Nanan KOFFI AGYEMANE. Celui-ci étant absent, son neveu KOUAKOU AKOUMA assurant l'intérim refusa catégoriquement son soutien au souverain ASANTE.

Une participation active des BRON dans cette guerre entre KWAHU et ASANTE devait pourtant permettre au peuple BRON, soumis à payer de lourds tributs à la confédération ASANTE de recouvrer la liberté. Devant cette insouciance et l'audace de l'intérimaire du souverain, l'AKWAMOU-HINE prit l'engagement d'expédier des hommes de guerre à OPOKOU-WARE, après un accord acquis du conseil des notables. Les guerriers BRON rejoignirent les troupes ASANTE à KOUMASSI, la capitale de la confédération. Ce renfort militaire redonna à l'armée ASANTE la vitalité nécessaire pour écraser les forces sécessionnistes dont le chef fut capturé puis décapité. Au nombre des trophées emportés en dehors de la tête du chef KWAWU, figuraient un AWALE en or et un tambour sacré. Le tambour sacré attribué à l'AKWAMOU est de nos jours à BOUPOKO, l'actuelle capitale de l'AKWAMOU. Le reste revenait au Roi ASANTE.

Le retour des valeureux guerriers BRON fut accueilli avec faste. Dès lors nanan YAO KOKO fut intronisé AKWAMOU-HINE et devint le quatrième souverain AKWAMOU sur la base d'un consensus.



WARÉ (jeu Awalé)
Symbole du royaume KOUAHOU



Tambour sacré capturé à KOUAHOU

Les principaux chefs AKWAMOU sur le site actuel
- AKWAMOU AHINEFO (KOUAHINI) -

- 1 - SAN KOUAME
- 2 - DIABAN KOFFI
- 3 - BOFOUO TAKI
- 4 - YAO KOKO
- 5 - TAN YAO
- 6 - TAN KOUAME
- 7 - KOUE KOUAME (début 18e s)
- 8 - YAO BRAFFO
- 9 - KOUADIO BRAFFO
- 10 - BENE KOUAKOU
- 11- TAN YAO TOUMDOUM II
- 12- KOFFI TAKY
- 13- KOUAME APPIA
- 14- DAMAFFO
- 15- KOUADIO SAHURI (Temps de SAMORY)
- 16- KOUAME DIABAN (TIFOUFOUO)
- 17- TAN YAO TOUNDOM III
- 18- KOUADIO DIABAN
- 19- KOUBINAN DIABAN
- 20- DIABAN KOFFI
- 21- KOUAKOU DIAPPAA/DAPAA
- 22- KOUASSI PONO
- 23- BOFOUO TAKY.



Nanan KOUAKOU DAPAA de KOUAHINIKRO,
prestigieux AKWAMOU HINE dans son palanquin

8- LA PERIODE COLONIALE

- L'autorité coloniale

Le début de la colonisation française dans le pays BRON fut marqué le 21 Août 1898, par l'exécution des trois principaux chefs du FOU MASSA sur ordre du Capitaine BANQUEY. Il s'agit du SAFO-HINE KOUAKOU KOSSONOU dit PATAPY que certains historiens appellent PAPE, du FOU MASSA-HÉNÉ KOUASSI ANINI-AGYEI dit BASSAKON et du SOUMA-HÉNÉ KOUAMÉ AFRAM.

Les trois chefs venaient de signer avec les anglais installés à GOLD-COAST, un accord de protectorat sensé les défendre contre la menace de SAMORY TOURÉ. En dénonçant la signature d'un acte similaire entre les français et le roi des BRON, KOUAKOU AGYEMANE l'attitude des trois chefs fut interprété davantage comme une rébellion contre l'autorité du roi et non comme un reniement de l'autorité coloniale française représentée à GRAND-BASSAM par le Gouverneur BINGER.

Cette exécution incompréhensible et peu ordinaire créa un climat de terreur et de panique dans tout le pays BRON en menaçant d'effriter la paix instaurée par Nanan KOUAKOU AGYEMANE. L'autorité de celui-ci auprès de l'administration coloniale va concourir fortement à un retour au calme mais le puissant ennemi blanc continuera pendant longtemps à oeuvrer au démantèlement des bases du royaume BRON.

- Le bouleversement des valeurs

Le chef FOU MASSA Nanan KOUAME KOSSONOU, recevant un jour Nanan DIABAN pour les affaires institutionnelles (coloniales) dit à son fils KOUAKOU KOSSONOU: «HINE-BA FA WO SE KO FIE». (Prince conduit ton «père» à la maison).

En clair, Nanan KOUAME KOSSONOU demande à son fils d'héberger le chef AKWAMOU qui, selon son rang et son âge est l'aîné et le père de KOUAKOU KOSSONOU. Cette hiérarchie des trônes a plusieurs variantes chez les BRON. Il existe des trônes de frères, des trônes de neveux et des trônes de fils suivant la filiation qui assure la succession. Le trône Principal reste en dehors de ces formations à caractère clanique mais toutes soumises à l'autorité du Roi BRON.

Sur l'ensemble du territoire royal de Bondoukou les groupes AHENFIÉ de YAKASSÉ et AKWAMOU étaient les seuls reconnus pour exercer la légitimité de leur pouvoir institutionnel. Avant l'occupation française en 1897, ces deux groupes de la zone forestière avaient un pouvoir effectif dans tout le pays BRON. Il faut reconnaître que la région forestière était prospère du fait de la culture du cacao, du café et du caoutchouc. Dès lors, AKWAMOU se dispensait d'envoyer des hommes aux travaux forcés ou au service militaire.

L'histoire nous enseigne que l'effacement du chef d'AKWAMOU et donc de l'AKWAMOU au profit du FOUMASSA survint sous le règne de Nanan KOUAME DIABAN dit TIFOU FOUO, le 17ème AKWAMOU-HINE. En effet, dès son accession à la tête du FOUMASSA, KOUAKOU KOSSONOU alla trouver Nanan DIABAN et feint de s'inquiéter de son état de vieillesse pour les longs et périlleux déplacements imposés pour se rendre d'AKWAMOU au poste de l'administration coloniale à BONDOUKOU. Il fit une proposition fort alléchante exprimée en ces termes:

*«Papa, yenim se woayô (woyô) payini,
affei kwan no so ware.
Enti metoumi magyina wo anim
na mayo bibiara»*

Le traduction: "Père, nous vous savons assez vieux à présent; vu que le déplacement devient très harassant du fait de la grande distance, nous nous donnerons pour obligation d'exécuter en votre nom tout ce qui pourrait être de votre compétence, et ensuite vous en rendre compte."

Nanan DIABAN accéda à cette généreuse proposition sans se faire trop prier. Il ne se doutait pas que derrière cette offre, l'ambitieux chef du FOUMASSA cachait une intention hégémonique sur le pouvoir de l'AKWAMOU. La suite de l'histoire révèle que de façon hypocrite, KOUAKOU KOSSONOU a fini par s'attribuer le trône de l'AKWAMOU qu'il s'attachait tant à représenter auprès de l'administration coloniale.

DEUXIEME PARTIE

COUTUMES & TRADITIONS

Le peuple migrateur BRON pourrait s'identifier à quelques uns de ses grands rois tels TAN-DATE, ADENKERA-PANYINI et ABOMERE en tenant compte surtout du fait qu'il constitue plusieurs entités socio-politiques ayant une même langue (TWI) et les mêmes coutumes. Ainsi, l'homogénéité culturelle fait que les grandes fêtes annuelles telles que MOUNOUFIE (fête des ignames) et ADAE ou MOUNOUKOUO sont observées dans tout le royaume. Cette identité culturelle s'observe également par les danses traditionnelles ou folkloriques de réjouissance (N'DAIN, ABOMAA, M'PRE, SABOA, SANGA, KONGOMAN, ADAKAHA, DONZOHOU, ATOPRE, KETE, ADABO, DAHA, ADOA, ...) ou des cérémonies funéraires (MBIDRI, ...).

1- L'ÉDUCATION DE L'ENFANT

L'homogénéité culturelle est justifiée par une coutume éducative d'une importance fondamentale pour le royaume. Les relations entre l'enfant et son entourage immédiat doivent être toujours envisagées en termes de famille étendue. S'il peut arriver que les géniteurs émergent et prennent à ses yeux un relief tout particulier, leur présence est loin d'être essentielle et leur rôle peut être assuré par tout autre membre de la communauté.

- Le rôle de la mère

La mère, peut occuper dans la petite enfance de l'individu une position absolument unique et privilégiée sur le plan de la nourriture. Cela s'explique par le lien biologique qui l'unit à lui. Mais cette primauté prend un terme au moment où cette liaison n'a plus sa fonction vitale, sa raison d'être pour la survie de cet enfant. Celui-ci rentre désormais dans un monde de relations plus global qui comprend tout l'entourage familial et même tribal.

Dans la petite enfance, la mère se laisse régir par son fils. Bien souvent elle le stimule, s'adonne avec lui à des

jeux affectifs, à des expressions actives de tendresse, lui parle, le cajole, cherchant ainsi à lui montrer déjà que l'homme est doué de réactions propres.

Occupée à des tâches diverses, elle peut se faire remplacer pour des durées limitées dans ses fonctions maternelles par ses soeurs ou des filles âgées. L'enfant dans le mode de partage traditionnel élargit son champ visuel et social (bien plus) précocement. La position verticale de dos à dos étant une position idéale d'observation de l'univers très dense des visages humains que comporte le groupe.

Le sevrage intervient suite à la reprise des rapports intimes; ceci a généralement lieu après deux années de continence postnatale. L'enfant, détaché de la mère, par cette épreuve, évolue différemment selon le sexe. Les intérêts et les préoccupations étant différents, il y a dès lors séparation de fait entre les garçons et les filles. Chaque sexe suit très tôt des modèles de conduite différents et complémentaires en adoptant des attitudes, des gestes et surtout des jeux et des travaux distincts. La fille se meut plus dans l'environnement maternel où elle est soumise à une surveillance étroite qui contraste avec la liberté d'allure et d'action du garçon.

Totalement opposée à celle du Père, l'image de la Mère est liée à l'affection, la tendresse et la tolérance à l'égard des comportements déviants mais aussi à l'insistance au niveau des interventions dans la vie des enfants. Dans les ménages, les figures maternelles sont toujours les plus en vue. Les mères surveillent la vie sexuelle et les grossesses de leurs filles ou de leurs belles filles, interviennent dans les soins à donner aux enfants, décident des moments du sevrage, amènent souvent les enfants avec elles.

La tendance constante de la mère à intervenir dans la vie de son enfant, même devenu grand, crée une sorte de

solidarité, une familiarité qui les unit fortement. L'enfant BRON est très attaché à sa mère qui partage ses confidences jusqu'à l'âge adulte. Aussi, mentionner avec mépris, la personne, le nom et surtout les organes sexuels de la mère constitue la plus grave atteinte que l'on puisse porter.

- La responsabilité du père

Le père qui se tient un peu à l'écart de son fils est porté à accorder plus d'importance à ses neveux en matière d'éducation. C'est à lui que revient le rôle essentiel de sauvegarde de protection de l'être même des enfants contre toutes actions malveillantes. Les pères doivent toujours se préoccuper de la santé de leurs enfants pour ne pas être traités de sorciers ou de négligents par la belle famille.

Par le fait d'une stricte division sexuelle de la société, le père reste pour sa fille un personnage lointain. Des prescriptions particulières limitent leur contact. L'image du père, contrairement à celle de la mère, est liée à l'ignorance des marques de sympathie, de tendresse. Il représente aux yeux de l'enfant celui qui châtie, l'être inflexible et dur. Aux yeux des oncles maternels et des mères, c'est le sorcier sensé détèner la vie et la mort des enfants. Il est celui qu'on accuse quand l'enfant est souffrant ou victime d'un malheur quelconque.

Ainsi, l'enfant apprend très tôt à lui obéir et, même devenu adulte et marié, il n'est jamais complètement libéré de son contrôle. Cette situation suscite inévitablement des sentiments de révolte que l'enfant n'est aucunement autorisé à exprimer. En pays BRON, l'autorité basée sur la continuité est régie par un système politico-religieux qui soumet l'individu à tous ses aînés à qui il doit respect et obéissance. Une révolte contre son père serait une atteinte aux racines les plus profondes de l'existence qui peut attirer sur le peuple, le courroux des ancêtres, soucieux du maintien de l'ordre établi.

- L'enfant et l'oncle

L'homme n'appartient réellement qu'à son lignage maternel. Il est donc normal qu'à la différence des liens paternels très lourds, il jouisse de l'affection, de la tendresse et de plus de tolérance de la part des parents de sa mère. L'enfant est particulièrement gâté par l'oncle à qui il incombe d'équilibrer la sévérité du père, de complimenter l'enfant, de le stimuler par des dons et des conseils visant son plein épanouissement. Vers 5 à 6 ans, le jeune commence à apprendre de lui ce qu'un homme doit connaître des moeurs et des interdits. Mais ce n'est qu'à partir de 8 ans qu'il reçoit un véritable enseignement en matière d'Agriculture. C'est en accompagnant son oncle aux champs par exemple qu'il apprendra à connaître les animaux ainsi que les végétaux et leur utilité. Au champs l'oncle lui apprend à connaître les bêtes, les insectes utiles ou nuisibles et leur rôle, les valeurs et l'usage des lianes dont il se servira pour fabriquer des pièges ou divers outils. L'oncle lui apprend à fabriquer les outils de chasse, de pêche, de labour, à faire des pièges, à respecter les moments et les périodes favorables ou défavorables aux différents travaux, les jours fastes ou néfastes à telle ou telle action, etc....

- Les concours des grands-parents

Les grands-parents sont à la fois des éléments de modération et des symboles à suivre. Gardiens intransigeant et dépositaires de toutes les coutumes, ils incarnent la science des morts qu'ils ont le pouvoir d'entendre et d'évoquer. A l'inverse des rapports de soumission qu'il entretient avec les parents, l'enfant jouit d'une sorte d'égalité, de connivence, de libre expression, d'alliance, de propension à la plaisanterie à l'égard des grands parents qui sont symboliquement de la même classe d'âge que lui. Les grands parents jouent également un rôle

primordial dans le sens de l'intégration sociale de l'individu. Ecartés des activités de production, leur rôle en tant qu'éducateurs réside essentiellement dans l'enseignement oral. Ils servent aussi de refuge et de protection, car c'est avec eux que l'enfant expérimente le mieux ce qu'est l'affection, la tendresse, l'indulgence, la confiance, la sécurité et la liberté.

3- APPRENTISSAGE DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

- Les classes d'âge

En marge du monde des aînés, une sorte d'éducation mutuelle s'exerce entre les individus de classe d'âge. La fraternité d'âge traditionnelle est l'expression même de la société et de sa fonction éducative. Entre semblables, la moquerie et l'injure sont des armes très efficaces pour corriger l'enfant et l'amener à une participation totale à la vie du groupe.

Au fil de son évolution, le groupe d'individus de même âge est soumis à plusieurs épreuves de plus en plus complexes tendant à tester les capacités des uns et des autres dans le domaine des jeux, des rites et des travaux communs. Le jugement porte également sur l'aptitude de chacun à faire des concessions en abandonnant les inconduites et certains caprices acquis le plus souvent avec l'entourage maternel et qui conduisent à une situation socialement préjudiciables. C'est alors que le jeune garçon doit cesser de jouer avec les filles, manger avec les femmes ou roder dans les cuisines. Ces pratiques étant susceptibles d'influencer négativement l'épanouissement de sa virilité. Finalement, la classe d'âge favorise le développement d'un esprit de solidarité à l'intérieur et à l'extérieur du groupe par l'obligation de se porter assistance et la compréhension mutuelle par rapport à un idéal commun.

- Les rites initiatiques

La pédagogie coutumière BRON couvre un champ très vaste. Les rites, liés à l'anthropologie et à la Religion, ont une valeur éducative plus ou moins réelle. Si certains correspondent tout simplement à des jalons temporels de la croissance ou à des orientations aux comportements correspondant à l'évolution physique, psychique et mentale des individus, d'autres en revanche jouent un rôle éducatif de très grande importance: ce sont les rites initiatiques. Leur portée est à la fois politique, religieuse et philosophique. Chaque initié reçoit de ses aînés un savoir à la fois rituel, technique et magico-religieux indispensable à sa nouvelle vie.

A partir de 4 ans, l'enfant est généralement, à quatre ans, soustrait de l'influence de la mère. Il peut être totalement séparé de la mère et envoyé très loin chez un autre membre de la famille pour un temps plus ou moins long. Cet éloignement est jugé nécessaire à une bonne éducation menée avec plus de fermeté. L'abandon forcé de la relation exclusive avec la mère permet à l'enfant d'expérimenter le malheur et la solitude, ce qui le conduira lentement mais sûrement à l'acceptation et la fréquentation des autres membres du groupe auxquels il voue désormais toute son existence. Ceux-ci de leur côté, en procédant à son apprentissage technique et en exigeant de lui un autre style de conduite morale, prennent conscience de leur rôle éducatif, car le jugeant à présent capable de comprendre et de soumettre sa conduite à une direction. Cet apprentissage est différemment orienté suivant les ambitions dévolu à l'enfant. En règle générale, il apprend d'abord à imiter les adultes jusqu'à assimiler, de façon progressive, la tenue à adopter.

Des proverbes particuliers telles «l'homme doit se fatiguer avant de manger», «le poussin qui suit sa mère

reçoit la cuisse de la sauterelle» demandent, d'une part, aux aînés d'être toujours occupés à une besogne et d'autre part, aux enfants de les suivre et à prendre part à quelque besogne que ce soit. Quand les aînés n'ont pas de leçon à dispenser ou quand ils sont occupés à quelque tâche, obligation est faite aux enfants de se tenir à une distance respectueuse, loin d'eux, afin de ne pas les importuner.-

Au champs, l'enfant travaille sous la surveillance de l'aîné avec un outil en miniature que celui-ci lui a confectionné ou fait confectionner spécialement. Ainsi avant l'âge de la puberté, l'enfant associe le bien-être au travail auquel il s'adonnera avec gaieté et avec en prime le souci de se rendre utile.

- Les niveaux d'aptitude

A partir de treize ans, il est introduit de façon presque totale, à la loi tribale. Le contrôle de l'esprit d'observation et d'acquisition des connaissances se fait par des épreuves, des questions et des devinettes. On l'interroge sur des points embarrassants de la vie sociale. On lui soumet la résolution de cas concrets et de paradoxes permettant à l'aîné de se faire une idée des capacités intellectuelles du cadet.

Aucune sanction n'est infligée à un cadet pour une erreur ou une maladresse; il lui est tout simplement recommandé, souvent avec une certaine fermeté, de faire dorénavant un effort pour s'améliorer. Pour traduire cette attitude à l'égard du cadet, la parole dit «la machette qui blesse n'est pas abandonnée pour autant». Il faut comprendre qu'un enfant ait des défauts ou des défaillances car «l'enfant ne connaît pas le serpent» et «c'est lentement qu'on réussit à dépecer la fourmi». Autrement c'est progressivement qu'il deviendra un homme. Dans le pire cas d'un enfant au penchant antisocial, «tel couteau, tel fourneau» est une véritable

injure à sa famille visant à l'inciter à plus de vigilance et de courage pour défendre son amour propre, sa fierté et son orgueil.

En fonctions de ses prouesses intellectuelles, il sera préféré à ses pairs pour exécuter certaines missions importantes ou délicates et sera autorisé à côtoyer les plus grands pendant les repas ou les voyages. Il pourra désormais assister aux assemblées des instances familiales ou tribales et aux débats juridiques.

- La jeune fille

Les travaux féminins auxquels doit s'initier la fillette sont surtout des travaux domestiques. Une grande partie de la journée est consacrée à la cuisine, aux corvées de recherche d'eau et de bois, à la garde et aux soins des enfants plus jeunes, aux travaux de propreté et d'entretien auxquels s'ajoutent les travaux agricoles et la contribution aux activités spécialisées de la mère (artisanat, recherche de plantes médicinales, etc....).

La jeune fille étant déjà une épouse, les stimulations éducatives qu'elle reçoit des mères se situent au niveau de la procréation d'enfants et l'aptitude à s'en occuper, la production de nourriture végétale et les travaux des champs, la préparation des aliments et le savoir-faire de la cuisinière.

3- L'IMPORTANCE DES RECITS POPULAIRES

Les récits populaires constituent un patrimoine littéraire de transmission orale et principalement nocturne. Enseignement intégral à la portée de tous, ils servent de matière privilégiée à l'éducation formelle par les préceptes moraux et les règles de conduite qu'ils véhiculent. De caractère sacré, la tradition orale est absolument fidèle et

conforme par le contenu et aussi par le ton, à la mimique et les gestes qui accompagnent leur proclamation sans pour autant négliger les facultés d'improvisation.

C'est par les contes et les récits mythiques que l'individu s'imprègne de sa culture, forme l'arrière-plan de la pensée et de la vision du monde. L'immoralité que peut contenir un conte explique au plan social, les types de conduite à éviter. Les mythes sont un condensé des valeurs juridiques, sociales, politiques, économiques et culturelles sur lesquelles repose la société, non sous la forme de théories mais de récits indissolublement liés à l'action et dont le but est de justifier le déroulement de l'existence. Les principes qu'ils véhiculent sous-tendent l'ordre sociologique, la cohésion et la dynamique du peuple sous le contrôle et la volonté des dieux. Les généalogies, l'histoire, et les traditions des clans ou de la tribu existent comme éléments essentiels à l'éducation de la conscience ethnique, voire populaire.

Les récits sont aussi l'occasion de fournir aux cadets un instrument linguistique riche, un stock d'images et de locutions qui leur permettent une manifestation fine de la pensée. Ils façonnent la sensibilité, la perception de l'univers et le comportement adéquat à adopter à son égard. Par le style et les onomatopées, les narrateurs fournissent un instrument culturel très riche, un stock d'images et de locutions très variés. Ils familiarisent les jeunes avec un vocabulaire, des tournures grammaticales et des intonations recherchées très rares dans la communication courante.

Conjointement, ils apprennent à connaître le monde, les êtres qui le peuplent et leurs mœurs. Les fables présentent souvent l'image d'un monde peuplé d'êtres effroyables en associant une vive critique des caractères et des comportements. L'araignée représente la ruse, l'intelligence; le lion, la force, l'orgueil tandis que l'hyène est le symbole de l'ingratitude et la niaiserie. Les comportements peu méritoires attirent toujours des

situations catastrophiques tandis qu'ils acquièrent la faveur et l'estime des dieux lorsqu'ils sont appropriés. L'enfant apprend ainsi à éviter les actes et les conduites que la société juge antisocial.

Le répertoire des récits populaires est aussi riche que varié. La sélection ci-après donne une idée des thèmes abordés.

TITRE 1: La fille promise en mariage au fleuve

Autrefois une femme très féconde fit beaucoup d'enfants et les filles étaient toutes aussi belles les unes que les autres.

Une rivière appelée Assuo bâa vint un jour faire la demande suivante:

- Quand votre deuxième fille sera grande, acceptez que je me propose à l'épouser.

Sans aucune hésitation, la femme donna son accord.

Le moment venu d'accompagner la jeune femme au village de son mari, tous les habitants du village parés des plus beaux pagnes formèrent le cortège nuptial.

Le trajet était long et plusieurs jours durant, le groupe marchait dans la forêt en traversant fleuves et rivières.

A mi-chemin, la mère de la fille n'en pouvait plus et dit:

- Ma fille, je m'arrête ici.

Alors la fille entonna ce chant:

Mère, mère, laisse-moi ici

Mère, mère, laisse-moi ici

*Voyez, maman et papa
M'ont mise au monde
Pour me marier à un fleuve
Qui est donc ce fleuve
Qui mérite tant d'estime
Vas t'en donc, et laisse-moi seule*

La mère s'arrêta là et le reste du groupe continua le chemin et marcha encore longtemps. Plus tard, son père dit à son tour:

- Ma fille, je m'arrête ici.

La fille entonna de nouveau son chant :

Chant ut supra

Vers la fin du voyage, les soeurs de la jeune mariée décidèrent à leur tour de s'arrêter et elles s'en retournèrent.

La fille était à présent seule avec son fiancé qu'elle doit quitter avec peine pour rejoindre le fleuve. Tous les deux marchèrent jusqu'à ce que les grondements du fleuve se perçoivent de loin. Le fiancé dit alors:

- Je m'arrête ici.

La jeune fille le supplia de continuer encore un peu.

Comme ils s'approchaient du fleuve, son fiancé dit une seconde fois:

- Je m'arrête ici :

La fille entonna alors une dernière fois son chant tandis qu'elle arrivait déjà au bord du fleuve .

*Mon fiancé, mon fiancé, laisse moi ici
Mon fiancé, mon fiancé, laisse moi ici
Voyez, maman et papa
M'ont mise au monde
Pour me marier à un fleuve
Qui est donc ce fleuve
Qui mérite tant d'estime
Vas t'en donc, et laisse-moi seule*

La fille se débarrassa des atouts du mariage et se jeta dans le fleuve. Elle était à peine tombée dans l'eau que son fiancé rejoignit la berge et tenta de la sauver de la noyade. Il réussit à la tirer hors de l'eau en l'agrippant par la chevelure mais d'une prise tellement ferme que des traces de blessures laissées dans sa main sont encore visible aujourd'hui chez tous ses descendants.

Les lignes de la paume de la main sont les signes laissés par la chevelure de la jeune fille.

TITRE 2: Origine de la mort

Ce conte explique comment la mort autrefois inconnue dans nos villages est devenue la hantise des hommes.

Il était une fois, dans un village paisible, vivait l'araignée. Comme activité, elle avait l'habitude d'aller à la chasse, loin, très loin des habitations. Un jour, son chemin mena tout droit vers une grande clairière habitée par la mort et son enfant. Caché derrière un arbre, l'araignée observa longuement le duo inédit et trouva que l'enfant était amusant et surtout d'une extrême beauté.

Régulièrement, la mort allait à la chasse et rapportait beaucoup de gibier à son enfant qu'elle invitait au repas par ce chant:

- *Anandre ooo anandre ooo*
- *Mon vrai enfant dépasse anandre*
- *Ma belle chose s'appelle anandre*
- *Anandre gnon gnon gnon*
- *Anandre le foie est frais*
- *Anandre mon vrai enfant viens manger*
- *Anandre gnon gnon gnon*
- *Anandre viens manger ta chose*
- *Anandre gnon gnon gnon*
- *Anandre.....*

Où qu'il se trouve, son fils entendait le chant venait mais il ne se nourrissait que du foie des animaux.

De sa cachette, l'araignée suivait toute la scène avant de rentrer au village. Après plusieurs séances d'observation, l'araignée pris un jour la décision de faire sa propre expérience.

Il attendit que l'enfant fut seul pour lancer l'appel qu'il connaissait désormais en imitant la voix de la mort. Comme repas, il offrait du foie de mouton apporté du village. L'enfant accouru et se régala pendant que l'araignée avait rejoint sa cachette. L'expérience se renouvela encore et encore, pendant l'absence de la mort.

Un jour l'araignée revenant de la brousse alla trouver Nanan Nyamé et lui dit:

- Nanan Nyamé, j'ai au monde un enfant qui vit dans la brousse. Tu dois le voir, tellement il est beau.

Nanan Nyamé répondit :

- Si cela est vrai, alors soit, je veux le voir en même temps que tout le village.

Mais l'araignée avait la suite dans les idées :

- Si tu tiens absolument à voir mon bel enfant, il me faut un boeuf pour son repas

Nanan Nyamé lui fit apporter un boeuf entier. L'araignée tua l'animal, prit son foie, le coupa et le fit fumer. Ensuite il fit fumer encore de la bonne viande pour toute sa famille.

Enfin prête, l'araignée réunit tout le village et annonça la nouvelle de la venue très prochaine de son enfant. Alors il eut une grande mobilisation pour attendre l'araignée. Celui-ci chargée de viande, partit de bonne heure à la demeure de la mort où l'enfant était toujours tout seul. Il entonna le chant d'appel de l'enfant. Celui-ci vint et prit une partie de la viande. L'araignée reprit la route du

village. Au bout de quelques temps, elle entonna à nouveau le chant et appela l'enfant. Celui-ci vint et prit de la viande. L'araignée manoeuvra ainsi et entraîna progressivement l'enfant vers le village.

Les hommes réunis depuis trop longtemps étaient fatigués d'attendre et commençaient à se disperser quand ils entendirent l'araignée entonner une dernière fois le chant de la mort.

Chant ut supra

A l'entrée du village, l'araignée prit la main de l'enfant et le présenta sous les applaudissements d'une foule immense. Elle avait réussi.

L'enfant marchait derrière l'araignée et les tintements des cauris attachés à ses pieds, faisaient: *jon jon jon jon*.

Au même moment dans la brousse, la mort revenue de la chasse était bouleversée de la disparition de son enfant. Elle le chercha vainement pendant longtemps avant de découvrir ses traces qui menaient droit vers le village.

A la lisière du village, elle entendit résonner les cauris attachés au pieds de son enfant et su qu'il était bien dans le village et qu'il ne courrait aucun danger. Elle s'en retourna en brousse mais depuis lors, elle revient très régulièrement roder autour du village pour avoir des nouvelles des son fils.

Si la mort sévit dans nos village de nos jours, sachez que c'est à cause de l'araignée qui se croyait plus intelligent que tous les autres.

TITRE 3: La fille qui épousa un génie

Autrefois les parents promettaient leurs filles en mariage dans l'esprit de raffermir certaines relations personnelles ou communautaires. La fille n'était avisée qu'une fois la décision arrêtée et parfois la veille du mariage.

Une jeune fille se dressa un jour contre une telle démarche la concernant et refusa d'épouser le garçon choisi pour elle. Lasse du harcèlement continu des parents qui espéraient lui faire changer d'avis, elle alla déclarer partout qu'elle ne se mariera qu'à un homme digne d'elle et susceptible d'être son époux.

C'est alors qu'une cérémonie de deuil dans le village draina une grande foule venue de toutes les contrées. La cérémonie prévue sur une longue période se prolongea encore et encore. Entre temps, un jeune et bel homme très élégant fit son apparition dans le village. Dès qu'elle le vit, la fille déclara instantanément

- Voilà l'homme que je choisis d'épouser.

Aussitôt le mariage fut célébré et l'ambiance de deuil se transforma comme par enchantement en réjouissance.

Quand le garçon voulut prendre congé à la fin des cérémonies, la jeune épouse insista pour le suivre:

Le garçon lui suggéra la patience et qu'il reviendrait la chercher une autre fois.

La fille renchérit avec insistance:

- non, c'est maintenant ou jamais

N'ayant plus d'autres arguments, le garçon l'invitât alors à aller s'apprêter pour le voyage

Le garçon était habillé d'un beau pagne; son caleçon, son chapeau et tout le reste n'avaient rien d'égal dans le village.

Les voilà partis donc (cri, cri, cri, ...)

A l'entrée de la grade forêt, la ceinture de l'homme se détache (warara ...) et voilà qu'en tombant, elle se transforme en un serpent qui se dirige dans la brousse. La femme voyant cela dit :

- Eh! regarde ta ceinture qui s'en va.

Il répondit :

- C'est là que je l'ai prise.

Ils continuèrent leur chemin. C'est fois c'est le joli bracelet en or qui se détache et se change en vipère (hôô...)

La fille croyait bien d'attirer encore l'attention de son homme qui répondit encore:

- Oui! je vois, c'est ici que je l'ai pris.

Ils continuèrent leur chemin et ce fut le tour du pagne qui se changea en boa et ainsi de suite.

L'homme répondait toujours :

- C'est ici que je l'ai pris.

Quand ils furent très loin dans la brousse, le garçon ne portait plus rien sur le corps. La frayeur gagnait la femme mais elle restait obstinée.

Au bord d'une rivière qu'ils venaient de traverser, l'homme lui même se transforma en un grand génie de la brousse.

Ils arrivèrent enfin devant un grand fromager dont les énormes racines formaient un abri où se tenait une vieille femme; Sa chevelure était tellement longue qu'elle traînait à ses pieds et ses ongles démesurées.

Effrayée, la fille tenta un mouvement de recul mais le garçon lui rappela:

- Va, rentre, je vis ici avec ma mère.

La femme dû contenir sa peur et tout son désarroi.

Le lendemain le mari alla à la chasse et revint avec beaucoup de gibier. Un autre jour, à son retour de la chasse, son sac ne contenait que des restes humains.

Pendant qu'il attisait le feu pour la cuisson, le mari s'inquiéta de la femme qui pleurait dans un coin:

- Qu'as tu à pleurer

Elle répondit :

- C'est la fumée qui me fait mal aux yeux.

Le mari était loin de se douter de la cause réelle de ses larmes. La femme voulant cacher son jeu alla souffler elle même sur le feu. Alors ses larmes coulèrent, coulèrent abondamment. Elle prépara le repas mais n'en mangea pas.

Au troisième jour, le génie alla encore mais cette fois pour une longue chasse. Alors la femme alla trouver la mère du génie et lui demanda la permission de regagner son village. La mère du génie ne pouvait prendre la responsabilité de la laisser partir mais l'obstination de la fille finit par payer une fois de plus. La vieille femme donna son accord et proposa même de lui faire des tresses afin de la rendre belle pour le retour.

Elle la coiffa de façon élégante quand elle eut fini, elle prit soin d'accrocher un peigne dans la chevelure de la fille avant de la laisser partir. Au moment où elle traversait la forêt, le peigne se mit à chanter:

Génie, won won won won

Génie, won won won won

Je te dis au revoir, won won won

Je te remercie pour l'autre jour?

won won wonn won

Génie, won won won won

Génie, won won won won

Des profondeurs de la forêt, le génie entendit le chant et comprit qu'il fallait vite rattraper la fugitive.

Il prit alors son gibier, l'accrocha aux deux épaules, et le voilà parti à la poursuite de la fille à grands pas (zig, zig, zig, zig, ...)

De son côté, la femme était à vive allure (frè, frè, frè)

Tandis qu'elle marchait, sa tête chantait :

Chant ut supra

Avant de traverser une rivière qui se dressait sur son chemin,, elle s'approcha de la berge et fit la prière suivante:

"Nanan rivière toi qui coule ici, reçoit l'eau que j'ai ici dans ma main, prends et bois. Mon mari est parti à la chasse, il est parti en brousse, il n'est pas ici avec moi. Voilà la raison de mon offrande : de l'eau que j'ai ici dans la main et que je t'offre pour que tu en boives et que mon mari revienne sain et sauf. Moi je suis en train de partir chez moi. Mais une fois arrivée chez moi, je vais revenir"

Entre temps le peigne chantait toujours (*Chant ut supra, ...*) et les pas de son mari se rapprochait (*kpulom, kpulom, ...*).

A peine la femme avait traversé la rivière que son mari arriva sur la berge. Il prit son arme et visa la femme par dessus la rivière. Celle-ci s'indigna de la situation et prit la peine de transmettre au génie le message reçu de sa femme. Surpris et flatté, le génie du trahir ses réelles intentions et rester digne devant la rivière. Il baissa son arme et laissa la vie sauve à la fille qui s'en alla.

De l'autre côté de la rivière, elle retrouva celui qu'elle avait refusé auparavant. L'homme attendait ainsi la fille depuis son départ dans l'espoir qu'elle revienne un jour. Celui-ci la prit et la conduisit au village.

Voilà pourquoi une fille en âge de se marier doit toujours écouter les conseils et les recommandations de ses parents et ne doit pas s'entêter à épouser qui elle veut.

4- LES PROVERBES

Les proverbes et devinettes relèvent d'un genre littéraire dont la valeur réside dans la capacité d'affinement de l'esprit. Ils expriment des idées générales pouvant s'appliquer à des cas particuliers et ont pour but de stimuler l'intelligence. Ils permettent aussi de dissimuler la pensée, de dire de manière polie et savante des choses délicates.

A côté de ceux-ci, certaines astuces et des tours de prestidigitation familiarisent l'esprit avec des images, des objets, des animaux et des plantes que l'observation familière permettra par la suite d'en pénétrer le symbolisme.

Exaltant des valeurs sociales, culturelles, des vertus et des actions symboliques, les chants ont un contenu qui constitue un trésor inépuisable qui s'explique au fur et à mesure et qui influencera durant toute sa vie le comportement de l'individu. Les BRON jugent la valeur intellectuelle de l'homme à partir entre autres de ses capacités de compréhension et d'interprétation des proverbes. «A un enfant intelligent on ne donne que des proverbes» dit un proverbe. «L'homme doit savoir donner et expliquer les proverbes» se dit à l'endroit de ceux qui ne les maîtrisent pas pour les inciter à la finesse d'esprit par l'effort de développement de leur facultés de compréhension de ces proverbes. Quand on demande à un vieux de les citer, il répond en ces termes: «Quand on ne dort pas, on ne songe pas». Autrement dit, le proverbe est fonction d'une situation. Chaque proverbe traduit une idée fixe dans une circonstance donnée qui le dicte. Le proverbe n'est pas un élément isolé à l'idée que l'on veut exprimer. L'usage des extraits qui suivent n'a donc de sens que si le contexte est adapté au risque de créer l'irréparable par une maladresse de langage.

- 1°- Sê anantwi ka wo yéyaya, wo so kou no yéyaya
(si le scorpion vous pique douloureusement, tuez-le méchamment.)
- 2°- Anoma da fidiém suû yônengo ne dea onam wiém:
(le chant d'un oiseau pris au piège est différent quand il est en liberté).
- 3°- Nea wô akano suro sonzono:
(qui a été mordu par le serpent redoute le ver de terre.)
- 4°- Wô, da assasé ayan m'wam:
(le serpent rampe mais se régale parfois d'un toucan)
- 5°- Akokoba a obèn oni, nené di anguan sè:
(auprès de la mère poule le poussin reçoit toujours les pattes du criquet.)
- 6°- Anoma dè akoniaba né ayono.
(c'est en allant et venant que l'oiseau fait son nid.)
- 7°- Anoma nitifouo besum ni firié pa, na ba yi no atatenoa
(l'oiseau rusé est toujours piégé et capturé sur le cime d'un arbre).
- 8°- Abobouro dé adèè a obeye yé nsèè:
(rien de ce qui est or ne déperira.)
- 9°- Wo di sono akyi a hensuo n'ka wo:
(en suivant un éléphant, la rosée n'est à craindre.)
- 10°- Aboa a onka no béwésré bésé benkyerè no:
(l'animal qui ne mord pas ne montre pas ses dents).
- 11°- Adanko ne ka sè bi tim gyé bi n'kwan:
(le lièvre admet que la vie tiens parfois d'une autre)
- 13°- Purro di ne bérè m'pan-pansso:
(même le petit rat palmiste a son heure de gloire dans les branches du palmier.)
- 14°- Safohiné dadaa, a ode nakofena, oye safohiné brebiara:
(l'épée en main, l'ancien chef guerrier reste toujours vaillant)

- 15° - Niè odi okuman ni tim bou dua kessiè
(c'est avec une hache qu'on abat le gros arbre)
- 16° - Akoko nan tia ne ba na onkouno:
(la patte d'une poule n'écrase jamais le poussin.)
- 17° - Nyè adwéné dabré ne gya ani:
(le poisson ne choisit pas d'être sur le feu.)
- 18° - Adwéné su, onam sè oða n'suom nti benhù ne nisuo
(l'eau cache les larmes du poisson qui pleure).
- 19° - Atwerè woua, behou ne tentren :
(la mort trahit la taille réelle de la grenouille)
- 20° - Sê abofra houn ne nsa hohoro a mpayinfouo frê no
adidi:
(en tenant proprement les mains, l'enfant finit à la table
des adultes.)
- 21° - Abofra tim n'yini osé fié nso ongyaé abogyésé
(l'enfant demeure chez son père tant qu'il n'a pas la
barbe).
- 22° - Aniba bô a woanyéraè, oya wo tim:
(un oeil cassé n'est pas perdu en fait dans l'esprit).
- 23° - Woforo dua pa à woyan boafô:
(qui est accroché à un bon arbre trouve toujours
quelqu'un en appui).
- 24° - Nea osesa akoko ngossua nim sè akoko brètuô:
(qui ramasse l'oeuf ignore les peines de la ponte).
- 25° - Nsuo hwé sebô na, ontum nhohora netwéyè:
(chez le léopard, la pluie ne peut effacer les tâches de la
fourrure.)
- 26° - Nea adie wo no ni di, yè nea kom di no
(la faim ne donne pas le droit sur le bien d'autrui)

5- CROYANCES ET RELIGIONS

L'unique religion qui unit les BRON repose sur le culte des morts et des dieux. Les BRON cultivent également des valeurs primordiales au premier rang desquelles l'expression orale ou la "Parole" est définie dans toute sa dimension par le terme "KASAA BIAA" qui signifie toute parole est parole; si tu parles, parle juste et parle vrai.

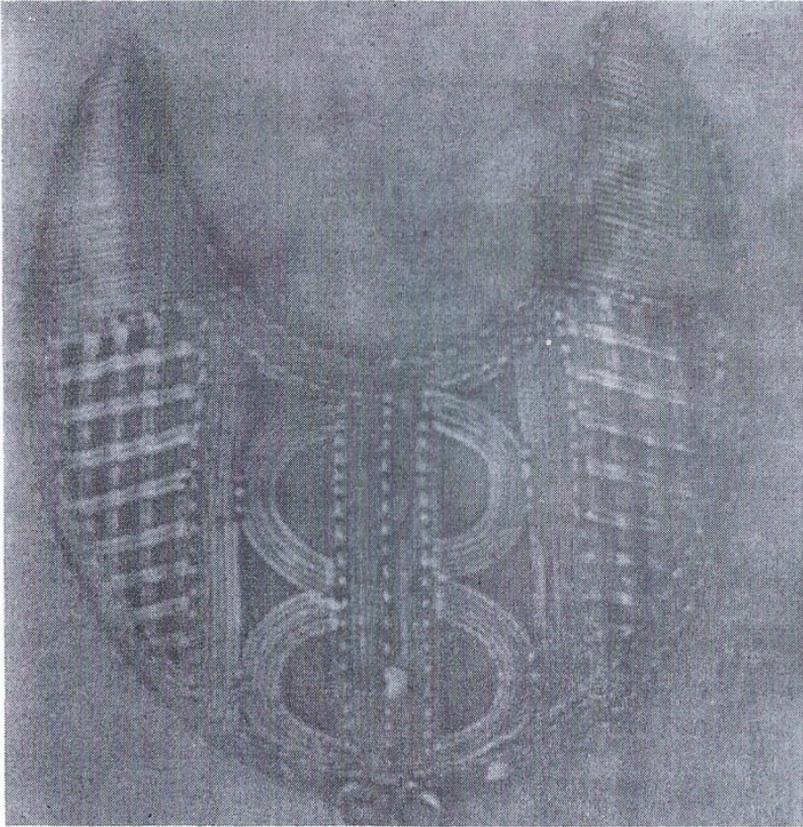
L'univers AKAN et ses diverses institutions socio-politiques sont génératrices de nombreuses et somptueuses cérémonies religieuses très spécifiques. Les cérémonies et rites sacrés sont régis par un calendrier d'usage séculaire. Le calendrier rituel prend en compte toutes les activités de production (économique, religieuse, politique, etc....). Chaque nouvelle année par exemple est marquée par l'organisation de l'ADAE ou la fête du trône. Ces festivités grandioses constituent, en effet, une permission officielle du roi pour procéder à la récolte des tubercules d'ignames.

En réalité, le jour de l'ADAE rassemble tout le peuple en liesse autour du chef ou du roi chargé d'offrir la primeur des nouvelles productions agricoles d'ignames aux aïeux. L'offrande est faite sous la forme de «foufou» (bouillie d'igname écrasée sans eau formant une farine épaisse) dont une variante donne le «foutou» (pâte d'igname). En l'espèce, l'igname est l'aliment principal des BRON. Avant cette cérémonie solennelle, nul n'est autorisé à goûter à la nouvelle récolte d'igname. Ainsi, l'ADAE est une fête de génération et surtout de renaissance. Elle revêt dès lors une importance particulière dans tout le royaume BRON.

L'ADAE s'accompagne de l'effusion de sang d'animaux offerts en offrande par immolation à cette occasion. Ces sacrifices se font sur les reliques sacrées, matérialisées par les sièges royaux, «NSAMAN-DWA» qui

symbolisent le pouvoir exécutif. Chaque relique a droit à une bête sacrifiée. Les sacrificateurs veilleront cependant à procéder selon l'ordre de préséance des reliques, par ricochet des souverains. C'est l'occasion pour le chef ou le Roi de communier avec les aïeux (Fondateurs du royaume et anciens rois) par le biais des prières solennelles qui accompagnent les offrandes.

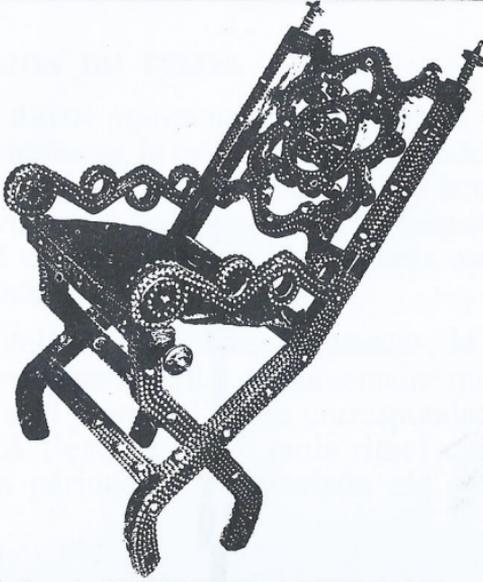
Jusqu'à l'arrivée des européens qui a entraîné, par commodité, l'organisation des festivités officielles dans le canton FOUMASSA, la cérémonie de l'ADAE réunissait tout tous les chefs à YAKASSE la capitale du royaume (Ahenlié).



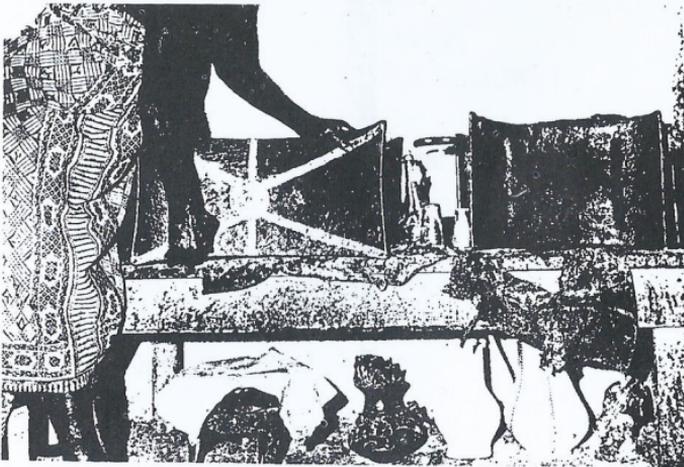
SRANOO: Symbole de la puissance royale

Récital des offrandes à l'ADAE

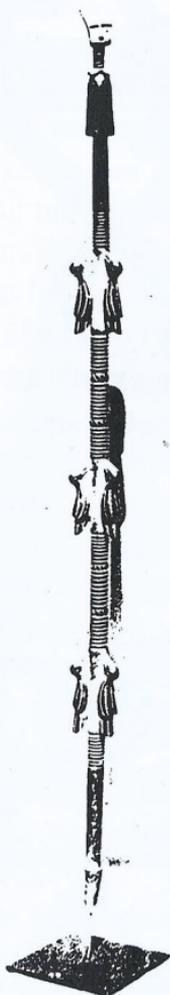
Oh ! Esprits des Ancêtres,
Voici dans mes mains,
Le sacrifice promis.
En cette fin d'année,
J'offre "m'foufou tôt"
Pour tous vous implorer.
Protégez les enfants et les jeunes,
Accordez-leur une longue vie.
Éloignez-nous des malheurs,
Nous voulons la paix et la gloire,
A mort le malfaiteur à l'offensive,
Que les ennemis viennent se livrer.
Venez au secours,
Pour le bonheur des familles,
Chassez la stérilité.
Nous voulons une pluie abondante
Pour que ce nouvel an agraire soit fécond,
Que nos récoltes soient bonnes.
Oui grâce à vous
Le village a évité dans le passé,
Maintes déboires
Mais le malheur a aussi frappé à nos portes.
Nous vous adorons malgré tout,
Et vous remercions
Deux moutons blancs seront
L'offrande l'année prochaine.
Si la paix et le bonheur sont préservés.
Dans vos main, nous remettons
Nos vies et la destinée de ce peuple.



Chaise de **KOUAKOU AGYEMANE**
(1850-1897)



Les reliques sacrés de la cour royale matérialisés par les sièges de cérémonie "NSAMANDWA" qui sont censés renfermer le pouvoir exécutif héréditaire



Canne rituelle avec des oiseaux (NSEE)

6- LA DIVISION DU TEMPS

Les BRON représentent le temps par un groupe d'oiseaux: le moineau, le calao, le coq de pagode et enfin le coq. Chacun de ces oiseaux chante à des heures, à des moments bien précis qui constituent les séquences de la journée. S'il chante avant son heure, cela est signe de malheur. Il faudra donc le tuer.

Au delà de ces petites séquences, le temps est divisé en grandes unités telles que la semaine qui constitue un cycle de sept jours et l'année correspondant à douze lunaisons. A l'exception du mois rituel qui dure six semaines, la période de la lunaison est de 30 jours environs.

- Les périodes

Matin	= Nopam (héma) anopa
Jour	= wiaso
Soir	= Nyumerè
Nuit	= Nofini (anadwo)
Saison	= Berè
Mois	= Bosomé (sran)
Année	= Afrenhia
Siècle	= Aféda
Minuit	= Anadwofa
Jadis-autrefois	= Kani-tété
Avant-hier	= Nanon
Hier	= Nora
Aujourd'hui	= N'nê
Maintenant	= M'bréyi
Demain	= Kina
Après demain	= Kina-aki, adikyè

- Les mois

Lunaison	Saisons	Repère
1- SANAAKITWA	BAMPORO Berè	Septembre
2- SANAAKESIE		Octobre
3- KOKORASSUO		Novembre
4- APENIMAN	PE - Berè	Décembre
5- PEPONI		Janvier
6- NGWANGWA		Février
7- APRAPRAA		Mars
8- ADUADUAA	ASUSUARE Berè	Avril
9- ABOKWAM		Mai
10- AYOWONHUMMOBO		Juin
11- KOTODJEBETE	FUPE Berè	Juillet
12- KONVOTO		Août

- Les jours de la semaine

La semaine en pays BRON se définit d'abord par la série des 7 jours ordinaires qui se superpose à un calendrier traditionnel de 6 jours. On observe de ce fait un décalage permanent d'un jour par semaine du calendrier traditionnel par rapport au calendrier ordinaire. Utilisé pour marquer le temps, le calendrier BRON à un visage multiple.

Suivant les régions, certains jours ont un caractère sacré. Ainsi le vendredi constitue le jour de repos dans tout le royaume. Certaines régions des forêts observent également une cessation de travail le jour de FODA. Ces règles de travail ont une valeur de loi qui expose toute désobéissance à une sévère punition.

Chez tous les AKAN, le jour de la naissance est marqué en première position dans le nom attribué à l'enfant. Ce nom est souvent décomposé par la combinaison des deux calendriers.

Les 7 jours de la semaine et les noms de naissance
correspondant

Référence	Jours	NOM DE NAISSANCE	
		Garçon	Fille
Lundi	Dwoda	Kouadio	Adjoa
Mardi	Bénada	Kouabenan	Abenan
Mercredi	Oukouoda	Kouakou	Akua
Jeudi	Yawoda	Yao	Yawa
Vendredi	Fiéda	Koffi	Affia
Samedi	Méménéda	Kouame	Ama
Dimanche	Kouassiéda	Kouassi	Kossua

La semaine traditionnelle de 6 jours

Wron da
N'Dji da
Krou da
Kwa da
Monon da
Fo da

Le calendrier BRON mentionne principalement deux grands événements historiques dont la commémoration à caractère périodique est l'occasion des fêtes annuelles de reconnaissance aux ancêtres:

- ADAE: Monon Kouo:
- Fête des Igname: Monon-Fié :

7- LES POIDS A PESER L'OR

L'or constitue la monnaie d'échange par excellence en pays BRON. Utilisé sous forme de poudre ou de pépite, l'or a longtemps symbolisé la puissance et l'aisance d'un clan ou d'une famille. La valeur d'or était étalonnée pour permettre d'effectuer les transactions quotidiennes. Il s'agissait le plus souvent de transactions portant sur des quantités infimes de poudre d'or. Mais les montants sont plus importants lorsque, par exemple, il fallait payer une taxe, une amende ou une dot de mariage. Enfin, pour payer un tribut ou les frais de rituels, les chefs devaient réunir de fortes quantités d'or.

La balance servant à la pesée de la poudre de l'or était d'usage courant dans le royaume où chaque famille digne possédait nécessairement un exemplaire. Pour peser des quantités d'or souvent très faibles, on se servait de balances particulièrement sensibles, semblables aux trébuchets des orfèvres actuels ou des changeurs européens du moyen âge. En général l'opération était successivement réalisée sur les balances de l'acheteur et du vendeur. Toutefois, lorsqu'il s'agissait de rembourser une dette, seule la balance du créancier était employée.

Les thèmes fréquemment illustrés sur les poids permettent de faire divers regroupements:

- 1° Poids anthropomorphes représentant des personnages singuliers ou typique, des scènes de la vie sociale, des attitudes etc.
- 2° Poids zoomorphes et phytomorphes, véritables encyclopédies du milieu naturel:
 - Des insectes (sauterelles, scarabées; cétoines raçons, scorpions, etc.)
 - Des coquillages marins ou des gastéropodes;
 - Des crustacés (pincés de crabes ou d'écrivises;)

- Des poissons de mer ou de rivières (silures, coupes, poissons-soleil, etc.)
- Des batraciens (grenouilles et crapauds;)
- Des oiseaux et des gallinacés;
- Des reptiles (vipères Bitis ou Cobras noir, crocodiles, lézards et tortues).
- Des mammifères (rats palmistes, lièvres, porc-pics; antilopes, bédouins, buffles, éléphants, léopards, etc.)
- Des espèces végétales comestibles (gombos,).

L'ensemble des poids (tableau) correspond à une série de valeurs ayant pour unité le SOA ou SUAN. Les sous unités dans l'ordre du centième (POA) ou du dixième (TAKU) sont à leur tour finement subdivisées.

Les unités supérieures sont d'abord représentées par les valeurs intermédiaires ou décimales limitées à la valeur double du SOA (ASSUANOU). Viennent ensuite les grandes unités définies par trois valeurs de référence:

- Tassuasson
- Bena
- Predwan ou predjahn

Les rapports d'équivalence entre les différents poids sont très complexes. Les principaux poids sont:

<u>Unité</u>	<u>Valeur</u>
Poa	0,005
Mmoba	0,010
Taku	0,10
Soa ou suan	1,00 (unité)
Bena	4,00
Predjahn	5,00
Tassua-soon	7,00

La liste des valeurs ordonnées des poids à peser l'or en pays BRON

I. Poa hou	IV. Browa-fan	VII. Asuano
Poa- hou	Agyéra-wotwé	Asuano ne nsano
Mmoba	Nsana-fan	Asuano ne sorro
Pesewa	Bodom-fan	Asuassa, Nsoasan
Dama	Soa	Benaa
Takufa		Prédwan
Kokuwa		Prédwan n'assian
Takou		Prédwan-soa
II. Takou	V. Soa	VIII. Ta-suasson
Pré-Sorro	Féasso	N' tanou
Sorro-né-dwowa-fan	Doma	N' tanou-assuanon
Sorro-né-dama fan	Broffou	N' tassa
Taki-mantua	Bodom	
Assian	Nomaa-mienou	
Dwoa	Nsanoon	
Ananfi	Dwéra-sorro	
III. Ngokoa miensa	VI. Anansua	IX. M'predwan
Ntakou-mienou	Sua ne damafan	M'prédwannain
Ntakou-miensa	Sua ne dama	M'prédwan-noon
Ntakou-näin	Sua ne nsuasan	M'predwan-n'zian
Ntakou-noum	Sua ne nsanoo	M'predwan-wotwé
Soua-fan	Sua ne sorro	M'predwan-n'zian
Fiasso-fan	Sua ne assian	M'predwan-wotwé
Doma-fan	Sua ne dwoa	M'predwan-n'kron



Poids figuratifs et géométriques AKAN

Les gammes des poids à or, utilisés dans les transactions coutumières par les peuples de souche Akan. - les Baoulé, les Anyi, les Bron de même que des groupes périphériques comme les Abè, les Atié, les Nzima et autres, sont composés tantôt de sujets géométriques, tantôt de sujets figuratifs.

Les premiers, qui doivent être considérés comme des unités de base, sont toujours marqués de signes usuels, traits, spirales, cercles, triangles, rectangles ou losanges, indiquant leurs valeurs pondérales précises.

Quant aux seconds, ils constituent des formes évolutives qui, tout en gardant leur fonction primitive de poids, prennent une signification symbolique. Le fondateur, pratiquant la méthode à la cire perdue, s'inspire volontiers du monde animal.

1- ELEMENTS DE LA NATURE

Généralités

Arbre, bois	= Dua
Arc-en-ciel	= Nyagodôn
Brousse	= Ahanim, wuram
Champ	= Mvouo
Ciel	= Nyagobonso
Colline	= Mbopo
Etoile	= Nsonoma
Feu	= Gya
Fleuve	= Assuo
Foudre	= Nyami akouma
Lune	= Srano (bosomé)
Marigot	= Assuwa
Monde	= Eman
Nuage	= Nsumounayè
Pluie	= Nsuotô
Route	= Timbonin
Soleil	= Wia
Soleil levant	= Wiafiribéré
Soleil couchant	= Wiatobéré
Terre	= Assassi (ahassi)
Tourbillon	= Panbanderèè
Trou	= Bono (Tokouro)
Vent	= M'vasama, n'vraman
Chaleur	= Ahouhouro

Les métaux

Argent	= Dwètè
Cire	= Akraa, nganvran
Cuir	= Homa
Cuivre	= Kobri
Fer	= Dadiè
Ivoire	= Asonzèn
Or	= Sika kokoho
Plomb	= M'blèmm'
Poudre (à fusil)	= Atuduro

Diverses matières

Argile	= Twiwo
Eau	= Nsuo
Latex	= Powié
Plastique	= Taya
Sable	= Nwia
Poussière	= M'voutouro
Grêle	= Assoukotwéa
Caillou, pierre	= Bouô (muô)
Rocher	= Bouôpim (bôpim)

2- LA VÉGÉTATION

Les parties du végétal

Branche	= Dua-bassa
Ecorce	= Dua-béna
Epine	= Bowuo
Feuille	= Ahann
Fleur	= Wherenon
Fruit	= Aduaba
Racine	= Dua-hini
Noyau	= Ba

Les plantes sauvages

Bambou	= M'branburo
Baobab	= Dadié
Caoutchouc	= Powié
Champignon	= M'méré
Citron (lime)	= Akingaa, atchadiè
Fromager	= Gnina (n'yina)
Kola	= Bisin (bisé)
Mangue	= Amango
Palmier à huile	= Abê
Papaye	= Brofrè
Ronier	= Kué (-dua)

Les types cultivés

Ananas	= Abrèbè
Arachide	= N'gatiè
Aubergine	= N'drowa
Avocat	= Paï
Banane douce	= N'gouadou
Banane plantain	= Brodié
Coton (-nier)	= Assawa (-dua)
Gombo	= N'grouma
Haricot (Gros)	= Krobenam
Haricot (Petit)	= Aduaa, siékou
Igname	= Diè, bayèrè
Maïs	= Bouro (Bro)
Manioc	= Bangyè
Mil	= Atoko, ayuo
Oignon	= Guiéné
Orange	= Abro'nga, Akingaa
Patate douce	= N'gavouo, Abrojoua
Piment	= Mako
Poids sucré	= Atadjé
Riz	= Emon, môn
Tabac	= Tawa (taa)
Taro	= Mangani

3- LE MONDE ANIMAL

Les animaux domestiques

Ane	= Afounoumou
Boeuf	= Nandjué
Canard	= Brokoko
Chat	= Agyénémoa
Cheval	= Pongo
Chèvre	= Abrekié
Chien	= Kramani
Coq	= Akokognini
Etalon	= Pongonyini
Jument	= Pongo-birè
Mouton	= Duan
Pigeon- domestique	= Abronoma
Porc	= Pariko
Poulain	= Pongoba
Poule	= Akokobirè
Poulet	= Akoko
Poussin	= Akokoba
Taureau	= Nandjué-gnini
Vache	= Nandjué-birè

Les animaux sauvages

Aigle	= Kroupon (Kriè)
Biche (rayée)	= Wansani
Buffle	= Kouo
Caïman	= Denkyèm
Crapaud	= Afoutori (atwerè)
Éléphant	= Sono
Hippopotame	= Sosonon
Hyène	= kombi
Léopard	= Sibò
Lièvre	= Adanko
Lion	= Gyata
Margouillat	= Epô
Oiseau	= Anoma
Perdrix	= Akokohwirè
Phacochère	= Biè
Pigeon- sauvage	= Ayankonkou
Pintade	= Akovèm
Poisson	= Adwéné
Porc-épic	= kotoko
Phacochère	= kokoti
Rat aulacode	= Akrandié
Rat de gambi	= Kousié
Serpent	= Wô
Serpent - python	= Nyini
Singe	= Kouakouo, asroboa
- rouge	= Asabra
- vert	= Awéhoma
- cynocéphale	= Fouroubouo
- noir	= Fouo
- chimpanzé	= Akatia
Tortue	= Akyékyériè, Ahouro
Vautour	= Pêtè

Insects et mollusques

Abeille	= Ewouho, nwanwa
Araignée	= Ananzé
Escargot	= N'wa
Fourmis Magnan	= Ngran
Mille patte	= Kangabi
Mouche	= Nwansana
Moustique	= Nton-tom
Papillon	= Bommô
Sauterelle	= Angan
Scorpion	= Anyéyantwi
Termite	= M'votiè
Ver (de terre)	= Sonsonon
Chenille de palmier	= Akokron
Chenille de papillon	= N'drororo

4- VIE ET SOCIÉTÉ

Parenté, relations

Ami	= Dofouo
Ancêtre(s)	= Saman, titifouo
Beau frère	= Akonda
Beau parent	= Assé
Belle soeur	= Akoumia
Camarade	= Ayonkouo
Canton	= Fekouo
Cour, famille	= Fié, abussuan
Enfant, fils	= Ba, abofoa
Epouse	= yéré
Epoux	= Kounou
Famille	= Abosua
Femme	= Bîa
Fille	= Babîa
Fillette	= Abéwa (abaya)
Fils de la soeur	= Wofasiè
Frère (de mère)	= Niba
Frère (de père)	= Aagya-ba, Adiaba
Garçonnet	= Babarima
Grand-père	= Nana-bagnini
Grande-mère	= Nana-bia
Héritier	= Dianéfouo, Kodiadja
Hôte qui reçoit	= Dongo panini, Siéfouo
Hôte reçu	= Ahohouo
Mère	= Na, n'do, n'no
Père	= Agya, Adjaha
Rival (e)	= Korafouo

Titres et classes sociales

Bourreau	= Braffouo
Chef - de canton	= Safohéné
Chef - de famille	= Fié-woura, Fié panini
Chef - de ménage	= Awarifouo
Chef - de village	= Krohéné
Chef des jeunes	= Assafouatché
Chef, Roi	= Hiné
Esclave	= Dongo
Esclave de case	= Dongoba (fiéba)
Féticheur	= Konvouo
Gadien des lois	= Krondi hiné
Griot, crieur	= Dawourobo-fôuo
Interprète	= Asèzni-fouo
Noble	= Dihyé
Porte prole	= Tchiamen, Kiemiin
Porteur	= Mourouwa
Prince	= Hénéba
Reine	= Himaa
Sujet, valet	= Ahin-goua

Croyances

Coutume	= Tétésèm
Cadavre	= Founou
Christianisme, Eglise	= Asson
Cimetière	= Assiè, assiyè
Danse	= Asa, assa
Danseur	= Asafouo
Devin	= Konvouo
Dieu	= Nyankopon, nyamé
Esprit	= Honhonm
Faries (esprit)	= Moatia
Fête	= Dakessiè
Fétiche	= Bosom
Gris-gris	= Adouro (bayié)
Islam	= Kramoo
Médicament	= Adouro
Musulman(s)	= Kramoni (fouo)
Sacrifice	= Mousuoyié
Sorcier malfaisant	= Bayfouo
Tombeau	= Amou, naso

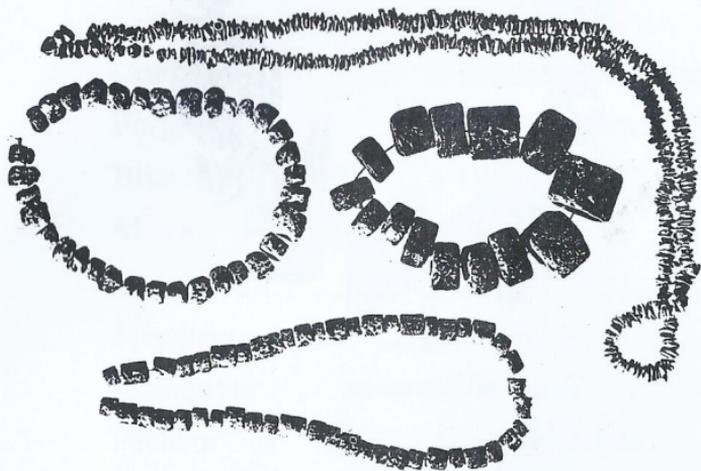
Instruments divers

Allumette	= Manguéssé
Arc	= Adjén (ben)
Calebasse	= Kroa
Canari	= Ahina (séin)
Canif, Couteau	= Sékan-ma
Canne	= Pôma
Cauri	= Séréwa
Charbon	= Diabidié
Clef	= Safoua
Corde, ficelle	= Homa
Cravache	= Mpré
Fagot	= Nyina
Fenêtre	= Mpônma
Flûte	= kété (abène)
Fourreau	= Boha
Fusil	= Tuo
Hamac	= Apakan
Houe	= Otopê, Atopê
Javelot, lance	= Piâ
Lampe	= Kania
Lit	= Mpa
Matchette	= Sékan
Métier à tisser	= Nsadua
Mortier	= Nwadouro
Natte	= Kétè
Oreiller	= Soummiè
Pagaie	= Atabon

Pilon	= Dioma
Pipe	= Abroboua, abouâ
Pirogue	= Yêne
Pont	= Twénni
Porte	= Ponno
Puits	= Asuboura
Sabre (de chef)	= Aféna
Sabre	= Kandangraji
Savon	= Seminaa
Tabac	= Asra
Tabouret	= Sesédua
Tam-tam (calebasse)	= Mbidini twéné
Tam-tam (de village)	= Atumpan
Tam-tam (gros)	= Aboma
Tam-tam (petit)	= Dono

Vêtements et parrures

Bague	= Kâa
Boubou	= Batakari
Bracelet	= Nsa-kâa
Collier	= Konmadiè
Pagne	= N'toma
Caleçon	= Kosa (piéto)
Chaîne	= Nyoroko, Ahweniè
Perles	= Toma
Cache sexe	= Abrakon, Tanme



Les bijoux en pierre

L'utilisation de la pierre dans le domaine de la parure n'a disparu que récemment de la vie en Afrique, apportant une preuve de la persistance des techniques hérités du néolithique.

Une bonne partie du matériel, il est vrai, provient des fouilles et peut donc dater des temps reculés, des millénaires peut-être.

Mais, qu'elles soient fabriquées pour usage immédiat ou déterrées au hasard des travaux de culture, toutes ces pierres perforées, enfilées pour composer des colliers, sont utilisées ou réutilisées dans le domaine de la parure cérémonielle. Dans plusieurs régions du sud, pourtant, la pratique est réduite aux coutumes funéraires seuls les morts d'un rangs social élevé jouissant de l'honneur de rejoindre leurs aînés sans leurs tombes parés de bijoux en pierres.



N'dokoum

Parrure de mariage



Téteasso

Métiers (Adjuman)

Chanteur	= Dwom tôfouô
Chasseur	= Bô-fouo
Colporteur	= Bata-fouo
Cultivateur	= Koua-fouo
Cordonnier	= Mbabouatwa-fouo
Forgeron	= Tono-fouo, tonvouo
Bijoutier	= Dioun-fouo
Maçon	= Dansi-fouo
Marchand	= Djadi-fouo
Mendiant	= Srè-fouo
Manœuvre	= Paa fouo
Pêcheur	= Adwiniyi-fouo
Porteur	= Soa-fouo
Tisserand	= Ndamawini-fouo
Tailleur	= Ndamapan-fouo

Sujets quotidiens ()

Cadeau	= Akiediè
Chanson	= Dwòm
Créancier	= Sikafouo
Débiteur	= Kafouo
Dette	= Kâ
Famine	= Kôm
Guerre	= Dôm
Jugement, court	= Asemnié
Maladie	= Yariè
Malheur	= Gyérabi
Problème	= Asem
Promenade	= Awona
Querelle, disputes	= Kassa-kassa
Réflexion	= Dwéné
Réponse	= Mouayè
Rêve	= Daé, Daésson
Conte, fable	= Anansésèm

Aliments - Boissons (ADUANI - N'SAN)

Alcool	= Nsan
Dolo (de mil)	= Katiawo
Eau	= Nsuo
Farine	= Sanhm
Huile (de palme)	= N'go
Lait	= Noufo-Nsuo
Miel	= Wouo (nwanwa)
Oeuf	= Kosua
Sauce	= Ngwan
Sel	= Ndjinin

5- LE CORPS HUMAIN

Barbe	= Abogyessé
Bas-ventre	= Yeassi (Yafounou assi)
Bouche	= Anon
Bouton	= Brô, Brôba
Bras	= Nsa
Cervelle	= Tifouo
Cheveux	= Tirinwi
Coeur	= Akomba
Corps	= Honam
Cou	= Koun (konno)
coudé	= Nsa ti
Crâne	= Tirékroa
Cuisse	= Sèrè
Dent	= Nguié (séén)
Derrière	= Akyéré
Doigt	= Nsaba
Dos	= Sisia (sis) sisi
Epaule	= Bati
Fesse	= Tounou nam
Front	= Mama
Genou	= Kotodwé
Intestins	= Nsonono
Jambe	= Nâ (nan)
Joue	= M'vono
Langue	= Ketrema
Larmes	= Nisuo
Lèvre	= Anofafâ
Main	= Nsakonom
Menton	= Abogyé

Moustache	= Anomvémvem
Muscle	= Nam
Nerf	= N'dri
Nez	= Huini
Nombril	= Afourouma
Oeil	= Aniwa
Ongle	= Monwéré
Oreille	= Asson
Os	= Bowuo
Peau	= Honam
Pied	= Nantabon
Poil	= N'wii
Poing	= Kotouroma
Poitrine	= Boho (kokouo)
Poitrine	= Bou
Pouce	= Krokrobeti
Salive	= Ntasuo
Sang	= Modia
Sein	= Nofouo
Selles	= Tiefi, Bini
Sueur	= Ahouhoro
Talon	= Nna ti
Temps	= Aniaki
Tête	= Tré
Urine	= Djonzoo
Ventre	= Yafounou

6 LOCUTION ET GRAMMAIRE

Quelques verbes

Acheter	= Tô
Asseoir (s)	= Tanansi, Transi
Attraper, saisir	= Kyén
Avoir, posséder	= Di, wô, Yan
Baigner (se)	= Dwari
Boire	= Nom, Nonm
Chanter	= Dwom tô
Chasser	= Aha yô
Courir	= Famirika
Cueillir	= Twa, Té
Danser	= Sa
Décamper, fuir	= Dwan
Demander, question-	= Bissa,
Dire, parler, raconter	= Kan, Kassa
Donner	= Man, Tchè
Dormir	= Da
Ecouter	= Tié
Faire	= Yô
Farfouiller	= Hweté-hweté
Frapper	= Hwén, Bohn
Habiller, porter	= Fira, hê
Imiter	= Suâsuâyo
Insulter	= Ya, Aya yô
Jeter, abandonner	= Tokwéné
Jouer, palisanter	= Gouro
Jurer	= Kan tam, Tô pram
Lancer	= To
Laver	= Hôhônô.
Lutter, disputer	= Taré, pré

Manger	= Didi
Marcher	= Nandé
Mentir	= Di torô
Mourir	= Wuo
Obéir	= Buo
Oublier	= Aweréfré
Partir	= Ko
Payer	= Tua
Piler	= Si, wô
Pleurer	= Soûn
Porter, transporter	= Soua
Poursuivre	= Pâmi
Prendre	= Fa
Promener (se)	= Awona
Quereller (se)	= Nyiyianon
Réfléchir	= Sousou
Répondre	= Mmoué
Reposer (se)	= Hom
Rêver	= Son Daé
Rire	= Seri
S'élever, grimper	= fro (soro)
S'en aller	= Ko
Semer, planter	= Dua
Travailler	= Yo Adjuma
Tuer	= Kouno
Vaincre	= Toumi
Vendre	= Tôno
Venir	= Bra
Voler, dévaliser	= wià
Voler, voltiger	= Tou/Wiên
Voyager	= Tou Bata

Pronoms

Moi, mon, mes	= Mé
Toi, ton, tes	= Wo
Lui, son, ses	= Nô
Nous notre, nos	= Yê
Vous, votre, vos	= Hon (Honom)
Ils, eux, leur (s)	= Bê (Bênom)

Adjectifs

Beau, joli	= Fè, fèfè
Blanc	= Foufouo
Bon	= Yê, yèyè
Bravoure, vaillance	= Akokouadrou
Chaud	= Hyéhyé
Faible	= Merè, merè-merè
Fort	= Den, denden
Folie	= Dam
Froid	= Nyounoukoko
Grand	= Tentren
Graisse	= Doffuo, hô
Gros	= Kessié
Sot, imbécile, stupide	= Koassia, Koassiafouo
Impoli	= Asobrakyé
Incensé	= Wo ni adwini
Intelligence, sagesse	= Adjini, nyansa, anitiè
Jeune	= Abrandiè
Joyeux	= Ahontô
Laid	= Tan-tan

Lâche	= Hounfouo
Beauté	= Ahonfè
Large	= Tetrété
Lépreux	= Kouatafouo
Lourd	= Drou-dou
Maigre	= Fonon (twentwiè)
Malade	= Yarifouo
Malheureux	= Hianfouo
Mauvais	= Boné
Méchanceté	= Atirémonden
Menteur	= Torofouo
Mince	= Tian
Neuf	= Foforo
Noir	= Toundoun
Nu	= Kwatirikwa
Orgueilleux	= Dwaé (aniamonhon)
Paresseux	= Kouajofouo
Sérieux	= Anidwoasiè
Abondance, richesse	= Ahonya, Ahontô
Rond	= Kroukrouwa
Rouge	= Kôkôo
Savant	= Anitifouo
Sec	= Houyè
Sourd	= Asotuayè
Travailleur	= Adjuma-yofouo
Vieux	= Akokroa
Vrai	= Nokoré

Adverbes et prépositions

Auprès	= Nkyèn
Dehors	= Abondéné
Doucement	= Brèbrè
Encore	= Bio
Fort	= Kèssi
Ici	= Haiï
Là-bas	= Doufan
Lentement	= Bètè
Loin	= Akyini
Longtemps	= Bérébi
Milieu	= Anfini
Moitié	= Fan
Mot	= Kassa
Non	= Dabida, Dabi
Nulle part, partout	= Babiara
Oui	= Amba
Plus tard	= Mérébi
Pourquoi	= Abèn
Quelquefois	= Dabi
Rapidement	= Nnedè
Souvent	= Otaa
Toujours	= Dayinara (dabiaà)
Tout près	= Haiara
Vite	= Ntèm

Petites phrases

Quel est ton nom?	= wo di sè
De quel village es-tu?	= wô firi kro beniè so
Es-tu du village	= wô yê kromani
D'où viens-tu?	= wô fini hen
Où vas tu?	= wô kô hen
Où est le marché?	= dja wô hen
Es-tu BRON?	= wô yè bron
Comment vas-tu?	= wo hon te sè
Je vais bien	= me hon yé
Je vais au champ	= me kô wuram
Maman n'est pas là	= m'mamy niho
Elle est au marogot	= hô (wa) kô assuyo
Yao t'attend	= Yao otwene wô
J'ai faim	= kôm di me
J'achète du riz	= me tô moon
Voici la monnaie	= n'sesan ni

-7- CHIFFRES ET NOMBRES

0:	Hou	100:	Ha
1:	Bââkon, Kon	101:	Ha ne bââkon
2:	Menu, Yon	102:	Ha ne menu
3:	Menzan, Zan	103:	Ha ne menzan
4:	Naïn	104:	Ha ne naïn
5:	Num	105:	Ha ne noum
6:	N'sian, n'zian	106:	Ha ne n'sian
7:	N'son, nson	107:	Ha ne nson
8:	Wotwé	108:	Ha ne wotwé
9:	Kron	109:	Ha ne kron
10:	Dou	110:	Ha ne dou
11:	Dou bâakon	200:	Aha menu, ahanu
12:	Dou menu	300:	Aha menzan, ahazan
13:	Dou menzan	400:	Aha naïn
14:	Dou nahin	500:	Aha noum
15:	Dou num	600:	Aha n'zian
16:	Dou n'sian	700:	Aha nson
17:	Dou n'son	800:	Aha wotwé
18:	Dou wotwé	900:	Aha kron
19:	Dou kron	1 000:	Apim
20:	Adouenu	2 000:	Mpim menu
30:	Adouezan	3 000:	Mpim menzan
40:	Adouenahin	4 000:	Mpin naïn
50:	Adouenum
60:	Adouensian	9 000:	Mpim kron
70:	Adouenson	10 000:	Mpim dou
80:	Adouewotwé	100 000	Mpim ha
90:	Adouekron	1 000 000	Mpim-mpim

BIBLIOGRAPHIE

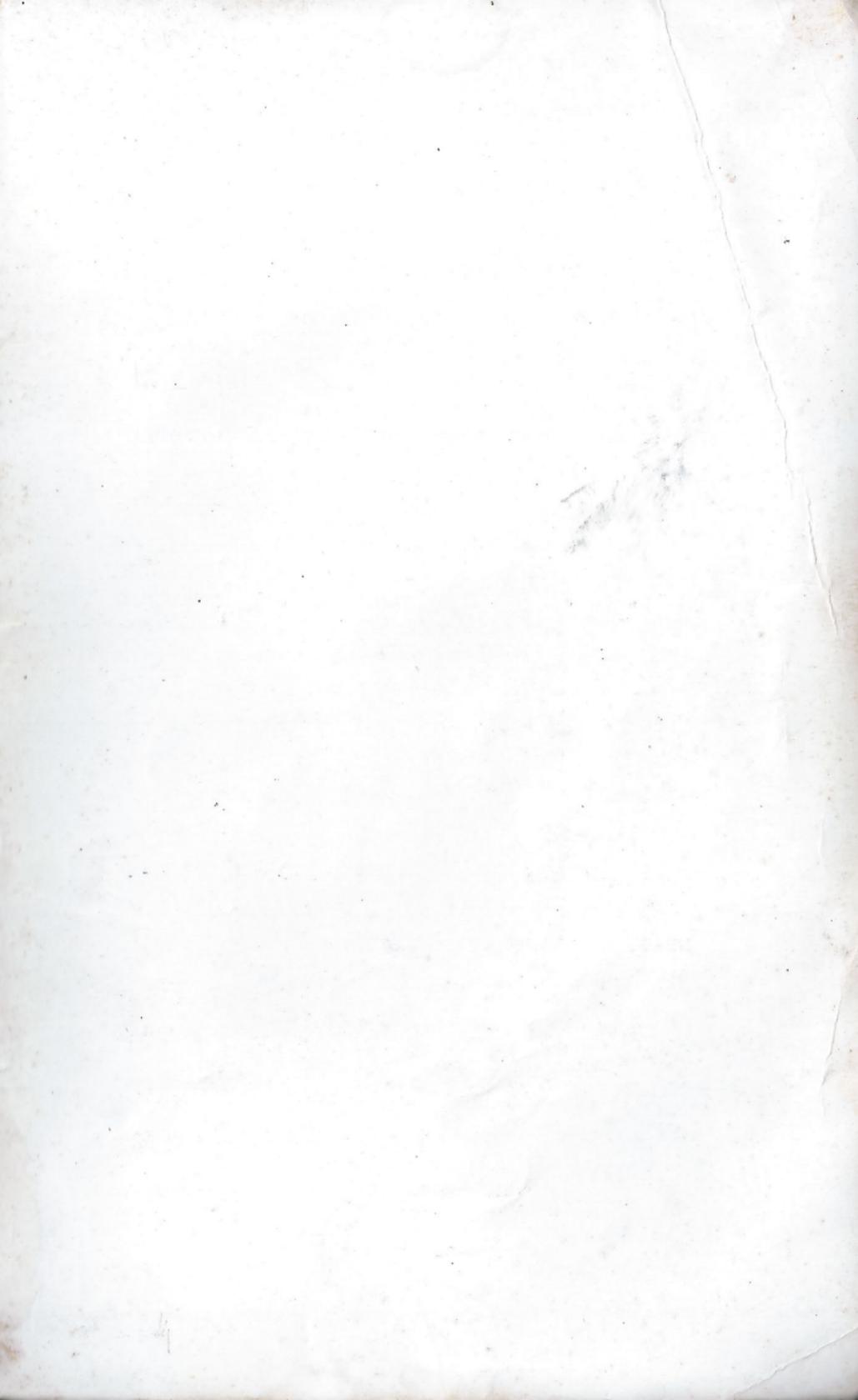
- ADELEYE, R.A. 1985 "Hausaland and BORNO. 1600-1800 "in J.F. A and M. Growder (eds.) History of West Africa, Vol.1 577-623.
- ADELEYE, R.A., 1979 a The Brong: in K. Arhin (ed.) A profile of Brong Kyempim, PP.9-21.
- ADELEYE, R.A., 1979 b: BONO - Manso and Techiman: in K.Arhin (ed.) A profile of Brong Kyempim, PP.49-55.
- BOAHEN, A.A., 1966, Topics in west african history, Ed. Longman
- BOAHEN, A.A., 1980: The revolutionary years West Africa since 1800, Ed. longman.
- AGYEMAN, E.A. 1966: A note on the foundation of the Kingdom of Gyaman, Ghana Notes and Queries, 9. PP. 36-39.
- ALLAND, Alexandre, Jr. 1963."Residence, Domicile, and Descent Groups among the Abron of the Ivoirly Coast". Ethnology, II. 3, PP.276-281.
- ARHIN, Kwame 1967: The Structure of Great Ashanti (1700-1824): journal of African History, VIII, 1, PP. 65-85.
- BANQUEY, Capitaine 1906 " Notice sur la ville de Bondoukou in F.J. Clozel (ed.) Dix ans à la Côte d'Ivoire, PP.185 -202 Paris: Augustin Challamel
- CLOZEL F.J. 1906: Dix ans à la Côte d'Ivoire. Paris Augustin Challamel.
- CLOZEL F.J. and B. Villamur 1902: Les coutumes indigènes de la Côte d'Ivoire. Paris Challamel.
- DOLPHYNE, Florence A. 1976: "Delafosse's Abron Wordlist in the Ligth of a Brong Dialect Survey", Mitteilungen der Baster Afrika Bibliographien / Transactions of the linguistic Circle of Accra III, XIV PP.35-46.
- ESCHLIMAN, Jean-Paul 1991: Elué die chez les Agni-Banaï Annales de l'Université d'Abidjan. Ser F. Ethnosociologie, III PP 197 - 229.
- FREEMAN, Richard Austin 1892: A. Journey to Bontuku, in interior of West Africa: Royal Geographical Society Supplementary Papers, III, Part 2. PP 117-146, 200 1898 Travel and life in Ashanti and Jaman. London: Archibald Constable.

- NEBOUT, A. 1906: Le cercle de Bondoukou: Renseignements historiques et économiques, in F. J. Clozel (ed.). Dix ans à la Côte d'Ivoire PP.169-184 Paris: Augustin Challamel.
- NIAGORAN BOUAH, Georges 1980 introduction à la Drummologie Abidjan.
- NIAGORAN BOUAH, Georges 1984 - The Akan World of Gold weights (3 vols.) Nouvelles Editions Africaines.
- POSNANSKY, Merrick 1979 : Archeological Aspects of Brong Ahafo in K. Arhin (Ed.) A Profile of Brong Kyempim. pp.22-35.
- TAUXIER, Louis 1921: Le Noir de Bondoukou Koulango, Dioula, Abron etc... Paris. Ernest Leroux.
- TERRAY Emmanuel 1975 a: Classes and Classe Consciousness in the Abron Kingdom of Gyaman ! in Bloch (ed.) Marxist Analyses and Social Anthropology PP.85-135. London: Malo, by Press.
- TERRAY Emmanuel, 1977: Event, Structure and History. The formation of the Abron Kingdom of Gyaman. 1700-1780 in J. Friedman and M.J. Rowlands (eds.) The Evolution of Social Systems, PP.279-301 London: Duckworth.
- TERRAY Emmanuel, 1984: Une histoire du Royaume Abron du Gyman: Des origines à la conquête coloniale (Thèse de doctorat d'Etat/Paris).
- TERRAY Emmanuel, 1987 a: Le Royaume Abron du Gyaman, in C. tardits (ed.) Princes et serviteurs de royaume. Cinq études de monarchie africaines PP.25-57. Paris - Société d'Ethnographie.
- TERRAY Emmanuel, 1987 b: Le Royaume Abron du Gyaman de 1875 à 1910: de l'indépendance à l'établissement du pouvoir blanc in M. Piault (ed.) La colonisation rupture ou parenthèse, PP.229-303 Paris: l'HARMATTAN.
- TREICH-LAPLÈNE, Marcel 1912; Scène de moeurs à Bondoukou en 1888, in F. Bullock (ed). La fondation de la colonie française de la Côte d'Ivoire PP.70-77. London: Le courrier de Londres.

Couverture:

NSAMAN-DUA: Tabouret sacré des ancêtres

Ce tabouret en bois orné de cuivre repoussé est de l'époque de Nanan Kouadio Adingra. Il fut enlevé comme trophée de guerre; d'abord par les ASANTE (1798) et ensuite par l'anglais Arthur Paget (1873) avant de faire partie de la collection du musée de Nelson Fund en Angleterre.



KOFFI TEKI HUBERT

Né en 1944 à Poko
(S/P TRANSUA)
Fonctionnaire au Musée des
Civilisations d'Abidjan.
Notable à la Cour Royale
AKWAMOU



Le peuple de TAKYMAN deviendra BONOM-FOUO () ou BRON. Malgré l'encombrant voisinage des AYOKO (ASANTE), le royaume BRON va se constituer au 17e siècle et se développer en direction du site actuel en Côte d'Ivoire. L'histoire des BRON se fonde sur un amalgame de plusieurs tribus unis contre l'ASANTE, leur plus redoutable ennemi commun face auquel il fallait fuir ou se soumettre.

Le modèle d'organisation du royaume d'une rare complexité, la place de chaque tribu ainsi que l'origine et le fonctionnement des institutions royales sont autant de sujets que l'auteur aborde avec beaucoup d'aisance.

L'ouvrage se réclame de la tradition orale avec cependant une étonnante précision des faits évoqués. En plus de ses qualités d'historien, l'auteur ouvre des perspectives d'apprentissage de la langue BRON à travers une esquisse de lexique.